

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 6 pages.

Le rôle de la presse et de la censure dans la haine des peuples

Le Dr Adolphe Ferrière a écrit sur ce sujet pour la revue « Cognobium », le bel article qui suit :

Les plus dangereux, parmi les séconeurs de nerfs et les propagateurs de fièvre et de haine malsaine, parce qu'inassouvi et impuissante, sont les plumitifs. Qui dira jamais le mal qu'ont fait les journaux ! Qui dira jamais l'anémie qu'a provoquée dans le corps politique des Etats en guerre, ce baillon qu'est la censure ! Je ne parle pas ici de la censure, concernant les renseignements d'ordre militaire ; celle-là est légitime. Je parle de celle qui prétend museler l'opinion. Sous prétexte d'attiser la haine, de la diriger dans le bon sens, d'éviter les chocs d'opinions et d'avis contradictoires, la censure préventive a étouffé cette respiration des peuples qu'est leur aspiration à la vérité, elle a paralysé ce nerf vital qui s'appelle l'esprit critique.

Ce régime est fatal aux démocraties vivantes. On l'a bien vu en Suisse, où toute tentative d'étouffer l'opinion publique, de voler une partie de la vérité, quand il était utile que le peuple la connût, pour disposer de soi et décider de son sort, a soulevé des colères bien plus graves que le mal que l'on voulait éviter.

L'opinion publique

Certès, la presse est de toutes les armes la plus puissante à l'heure actuelle. Elle seule a pu soulever les uns contre les autres des masses pacifiques, dresser catholiques contre catholiques, protestants contre protestants, juifs contre juifs, socialistes contre socialistes, balayer les toiles d'araignées inter et supranationales. Mais en sera-t-il toujours ainsi ? Ne se fondera-t-il pas un jour — dans très longtemps peut-être — des journaux « humains », pour lutter contre les journaux inhumains, parce qu'étroitement nationalistes ? Ne se créera-t-il pas une opinion publique pour empêcher les gouvernements de les museler, parce qu'elle ne voudra plus se laisser museler elle-même ? Lisez le chapitre que M. Edgard Milhaud, professeur à l'Université de Genève, consacre dans son ouvrage sur la nationalisation des chemins de fer en France, aux procédés dont a usé le gouvernement pour acheter la « grande » presse ! Lisez ce chapitre, et dites-vous que c'est là, en petit, le procédé dont les Gouvernements européens ont dû user au grand durant la guerre.

La volonté de l'opinion publique d'être éclairée, la volonté de soutenir pour cela les journaux où toutes les opinions, mieux : tous les documents peuvent être présentés ; d'empêcher la mainmise d'un Etat partial sur les voix impartiales, voilà, à mon avis, le seul moyen de réformer la presse. Réforme par action et par réaction du public sur le gouvernement, des journaux libres sur les journaux enchaînés par les partis et les partis-pris. De l'air, de la lumière, par le peuple et pour le peuple.

Chez les neutres

Les neutres eux-mêmes n'ont pas échappé à la contagion. Pour des motifs commerciaux, après tout soutenables — puis- qu'un journal « supprimé » perd le peu de moyens dont il eût disposé de dire la vérité — les grands journaux neutres sont tenus de ne rien dire qui puisse éveiller la susceptibilité de la censure chez les belligérants ou heurter de front les sentiments publics, ce qui ruinerait leur crédit. C'est ainsi que certains journaux locaux de la Suisse sont beaucoup plus riches en nouvelles, beaucoup plus impartiaux, et beaucoup plus intéressants à lire, que leurs confrères mieux huppés. J'ai vu de mes yeux des articles, disant la vérité et exprimant des opinions humaines et nobles, supprimés ou caviardés par des censeurs de tels pays belligérants qui se piquent le plus de « libéralisme » et d'objectivité. De cela il est permis sans doute de ne pas s'étonner trop. Mais j'ai vu aussi des articles de ce genre refusés par la presse d'un pays neutre pour des motifs tortueux entre les lignes desquels il fallait lire : la censure des belligérants ne les tolérerait pas. Voilà où nous en sommes en plein XX^e siècle !

Le mensonge indirect

Il y a d'ailleurs une façon de déguiser la vérité qui n'est pas le mensonge — ou du moins ce mensonge direct qui consiste à affirmer ce qui est faux — mais, si l'on peut dire, le mensonge à la seconde puissance : les faits rapportés sont tous exacts, mais ils sont tirés sur le volet ; les conclusions qu'on en tire ont une belle apparence d'impartialité et, à n'en juger que par les prémisses, la conclusion est en effet impeccable. Au fond, ce n'est que la vérité défigurée.

En temps de guerre de tour de passe-passe est employé sur une grande échelle. La vue

partiale qui en forme la base n'est pas toujours consciente et voulue ; elle est bien souvent dictée au journaliste par telle haine de race ou tel préjugé de parti. Il n'en reste pas moins que ce « triage du pire » chez l'ennemi, ce soin de ne citer, de son propre camp, que ce qui peut lui être favorable, conduit à des falsifications les plus odieuses. Le procédé est simple : a) on affirme à part soi, que l'ennemi se conduit de façon ignoble ; b) on découpe tous les faits à l'appui de cette affirmation et on les sert au public ; c) on conclut. Et le tour est joué ! Le « dernier cri » du genre est de laisser au public lui-même le soin de conclure ; quand les faits, jour après jour, sont bien présentés, on ne risque rien, l'effet est certain. Il présente même cet avantage que le « populisme » croit s'être formé sur son opinion lui-même. C'est le « nec plus ultra » ; une croyance ainsi formée est indéradicable.

A côté de la vérité

Ainsi la haine de l'ennemi se pare d'une auréole morale. On se persuade que ce n'est pas seulement ni principalement cette souffrance si légitime causée par la mort des siens, les douleurs endurées et les pertes subies qui l'inspirent ; mais surtout la haine du mal, la haine des puissances de rapine et de viol. A-t-on toujours tort ? Certes non : le mal équivaut à l'horreur de ce mal est toujours une marque de santé morale. Mais le grand tort que causent les journaux partiaux et la censure partielle est que leur effort porte à faux. Ils créent des courants d'opinion : à côté de la vérité vraie et dé-tournent l'attention du public du mal là où il se trouve effectivement. A vrai dire, ils se moquent de la vérité. Et c'est là le vice radical du système, le vice qu'il ne faut cesser de dénoncer. Mettre la nation plus haut que l'humanité, mettre la vérité partielle plus haut que la vérité universelle, c'est vouloir faire reposer une pyramide sur sa pointe, c'est desservir la civilisation, c'est contribuer pour une partie petite ou grande, mais toujours néfaste, à l'effondrement de ma patrie l'Europe.

Adolphe FERRIERE.

ECHOS

Encore une prophétie qui ne s'est pas réalisée

Du « Figaro » :

C'est un savant, M. de Monti, directeur du Musée civique de Côme, qui l'avait extraite d'un texte ancien. Un autre savant, M. l'abbé Moreux, l'avait reproduite et toute la presse avait suivi l'abbé Moreux.

M. de Monti avait reconstitué les affirmations de saint Malachie concernant la présente guerre dont la fin était, d'une façon fort précise, annoncée pour « le cinquième jour après l'entrée du soleil dans le signe de la Vierge lorsque treize lunes se seront couchées depuis le 28 août 1916 ». La treizième lune tombant le 17 août, c'est donc dans la période comprise entre le 17 août et le 16 septembre 1917 que saint Malachie, qui avait prévu le conflit actuel, prévoyait sa terminaison, et en serrant de plus près son texte, comme le soleil sort du signe du Lion le 23 août, cinq jours plus tard nous reportent au mardi 28 août.

Connaissances

Le mot de la fin des « On dit » :
Un brigadier d'ordinaire vient se plaindre du pinard. Le sous-intendant goûte le vin.

— Mais il est très bon, qu'avez-vous à lui reprocher ?
— De n'être pas du vrai pinard, simplement.

— Comment ! fulmine le grand chef, mais c'est faux, vous n'allez pas me raconter d'histoire, je m'y connais, je suis de Béziers.
Alors, le poilu, avec suavité :
— Oh ! vous savez, moi, je suis de Bordeaux.

Enseignes bizarres

Enseigne d'artiste capillaire relevée dans un quartier distingué de Berlin :
« Friseur für penible Damen » — « Rasur für Herren », ce qui veut dire : « Coiffeur pour dames exigeantes, rasur... pardon, coiffeur pour messieurs... »

Le rôle nouveau de l'aviation

Du « Times » :

Il est clair que nous assistons à une transformation rapide et radicale de la guerre moderne. Les aviateurs ne jouent plus dans les batailles le rôle d'accessoires ; ils entraînent les troupes dans les tranchées, les trains et les convois de ravitaillement et jusqu'aux quartiers généraux les plus écartés. Ils se substituent de plus en plus à la cavalerie, à mesure que se modifie la tactique moderne. Il n'y a pas à en douter, la suprématie dans les airs est la condition primordiale de la victoire : cette suprématie, aucun des belligérants ne la détient encore ; cependant, les aviateurs franco-britanniques affirment leur supériorité sur l'adversaire d'une façon tout à fait satisfaisante.

Les juges de Jules Humbert-Droz

Voici la composition du tribunal militaire territorial II qui a condamné notre camarade Humbert-Droz à trois mois de prison, plus une longue détention préventive, et à deux ans de privation de ses droits civiques, parce que, à la suite des événements de mai, notre camarade, vivement impressionné par les dragonnades, a donné de l'armée une définition vigoureuse et remarquable.

— Auditeur : Major Dupraz. Avocat à Fribourg, où il est un militant du parti radical.

— Grand-juge : Major P. Jacotet. Vaudois. Avocat à Neuchâtel, où il milite dans le parti libéral-conservateur.

Le major Chappuis, de St-Imier, maire radical de son village, fut remplacé par

— Le major Godet, d'Auvergnier. Ancien capitaine du bataillon 20. Est un gros marchand de vins et député radical.

Ce député au Grand Conseil aurait dû se récuser, puisqu'il a pris part au fameux vote du Grand Conseil par lequel les bourgeois neuchâtelois ont approuvé la « gaffe » du Conseil d'Etat dans les charges de cavalerie du 20 mai contre la population paisible de notre ville.

Il s'était prononcé publiquement dans cette affaire et aurait dû avoir le tact de se retirer du tribunal. Il ne faut pas chercher cette grandeur d'âme chez un marchand de vins député radical. Il a conclu, au tribunal... à 5 mois de prison, sans déduction de la préventive, et à trois ans de privation des droits civiques. Comme il parlait le premier, il a fortement influencé le tribunal.

— Le capitaine Emile Bize, du bat. de landsturm 16, est notaire à Fribourg. Du parti conservateur-catholique.

— Le premier lieutenant Ernest Borel de Courlon, est fils de M. Borel-Courvoisier, fabricant d'horlogerie. Il fait partie du bataillon de landsturm III/19. Libéral-conservateur.

— Le fourrier Benoit Ullmann, alias « Beignet », du bataillon de landsturm I/20, est un négociant de la Chaux-de-Fonds, du parti radical.

C'est un des juges qui a poussé à la forte condamnation de notre camarade.

— Le caporal Frédéric Wavre. Travaille à l'étude Wavre, à Neuchâtel. Il est libéral. D'une famille de vieux conservateurs.

Plus jeune que le reste du tribunal, non encore gâté par la vie militaire et politique, il fut le juge le plus clément du tribunal.

— Le fusilier Rodolphe Vuilleret, du bataillon de landsturm IV/15. Il est préfet à Tavel (Fribourg). C'est un conservateur-catholique discipliné et soumis aux officiers.

Notre camarade, socialiste militant, a donc été jugé par deux conservateurs-catholiques, trois libéraux-conservateurs et trois radicaux, dont un député.

Et l'on voudrait que le peuple croie que le tribunal représente la « justice » militaire. On y voit clair, très clair. Le tribunal territorial II, cette année comme l'année dernière, a simplement fait œuvre de basse vengeance politique.

Depuis son retour définitif en Suisse en mai 1916, Humbert-Droz gêne ses adversaires politiques. Au lieu de lutter ouvertement, arguments contre arguments, idées contre idées, ils lui enlèvent sa liberté et pensent ainsi arrêter son activité. Ils ont réussi, dans les dix-huit premiers mois de son séjour en Suisse, à l'emprisonner pendant plus de dix mois, à le faire taire pendant deux mois de « liberté provisoire » et à le priver de ses droits civiques pour une durée de cinq ans.

Vivent la liberté d'opinion et la démocratie helvétique !

Il vaut mieux, chez nous, être accapareur ou espion plutôt que d'avoir une conscience.

Les élections au Conseil national approchent. Ce système, qui fait la honte du pays, doit changer. Que tous y travaillent avec zèle.

L'alimentation rend

Elle rend si abondamment que ce gros marchand de choses qui se mangent roule sur l'or. Les oreilles de sa femme miroitent de diamants dont un expert en bijoux pourrait seul dire le nombre de carats. Et si vous lui trouvez l'air rêveur, c'est qu'elle mijote un collier de perles. Son mobilier dont en se mariant elle était si fière maintenant lui fait pitié.

Elle parle de déménager pour s'installer plus en grand. Mais, sage, le mari lui représente que l'envie guette les couples fortunés et que l'ostentation a ses dangers. Même, en prévision des revenus à déclarer et des impôts éventuels sur les bénéfices jugés excessifs, s'abstient-il de placer son argent dans les impôts de mobilisation. Il le laisse improprement dans un coffre loué à la banque, un de ces coffres hauts comme une armoire, dont la porte s'ouvre lentement, ainsi la pierre qui barrait l'entrée de la caverne d'Ali-Baba.

Son enrichissement ? Il est d'une enfantine simplicité. Les producteurs lui encherissent-ils de 25 centimes le produit qu'ils expédient ? Il l'encherit de son côté, du double, de sorte que plus autrui se serre la ceinture, plus la sienne se desserre. « A ce prix, insistait une cliente, votre comestible est inabordable. — La semaine prochaine, répliqua-t-il, vous le payerez trois fois plus. »

Faut plus se gêner !

Ce propriétaire vivait content. Dieu, qui n'oublie jamais les siens, lui donnait chaque jour des preuves de sa bonté. Il avait, comme l'oiseau fait son nid, petit à petit, garni un joli chalet qu'il possédait à la campagne, des biens périssables, si chers et si rares aujourd'hui. Un jour, grâce à la carte de sucre, il empila quelques gros pains, brillants comme le sel et rudes comme une râpe, de ces gros pains de sucre enveloppés dans du papier bleu.

Un autre jour, — bénie soit la carte de riz — notre propriétaire faisait conduire en villégiature un ou deux sacs de ce riz prima, dont les pauvres parlent parfois à table, en remuant avec attendrissement les souvenirs d'avant-guerre.

Qu'il faisait bon se promener dans les caves du joli chalet de campagne. Le parfum salé des charcuteries se mêlait agréablement à l'odeur fade des caisses de macaronis. C'était un vrai chalet de cocagne, un dépôt de boustifaille, comme on en voit dans les descriptions des journalistes quand ils parlent des accapareurs boches.

Le propriétaire ne vivait que pour ses provisions. Ses chères provisions. Ah ! avec quel orgueil on en parlait, à table, quand le cercle de famille était discret et lorsque les bonnes n'étaient pas là. Cela donnait si bon appétit de savoir là-haut, dans le chalet, tant de bombances mises à l'abri en prévision des dures saisons à venir.

Les yeux s'éclairaient en évoquant les beaux gros œufs mis en conserve dans du plâtre, les mottes de beurre, les ballots de nouilles, le sucre, la farine blanche, les confitures, les saucissons, le lard fumé, et les jambons, et les stères de bois, et la houille, et les briquettes, et tous les biens que le Seigneur, dans sa miséricorde infinie, dispense à ceux qu'il aime.

Mais, une nuit, hélas ! des méchants, sans doute avertis des fabuleux trésors enfermés dans le joli chalet campagnard, ont poussé l'audace jusqu'à vider complètement la villa.

Au matin, quelle catastrophe ! Les caves et les buffets vides, les caisses emportées, les jambons dépendus, et les pains de sucre, les beaux pains de sucre plus blancs que du sel, tous loin, tous partis...

Une enquête bien menée a permis au propriétaire cossu de connaître « grosso modo » qui sont les voleurs, les sales voleurs, les maudits voleurs. Ah ! si on les tenait.

Mais voilà, il y a des juges, dans le pays, contre les accapareurs. Et le propriétaire, privé des biens périssables de ce monde, n'ose porter plainte, de peur d'écooper davantage que les malandrins qui se sont permis de porter atteinte à sa propriété.

La paix des ouvriers anglais

Selon une dépêche de Stockholm aux « Münchener Neueste Nachrichten », le journal de Branting, « Sozialdemokraten », publie le programme de paix du Parti ouvrier anglais, qui sera présenté à la conférence de Stockholm. En voici les thèses :

« L'impérialisme allemand doit être abattu. La classe ouvrière doit s'unir pour en finir avec la guerre. Elle doit accepter la formule russe : « Paix sans annexions ». Une alliance des nations doit être formée. L'Allemagne évacuera la Belgique et fournira une indemnité à ce pays. Une conférence des représentants des pays balkaniques ou une conférence internationale tranchera la question des Balkans. L'Alsace-Lorraine sera restituée à la France. Les territoires irrédents d'Autriche seront cédés à l'Italie. La Pologne unifiée décidera elle-même de ses destinées. La Palestine sera rendue aux Juifs, avec des garanties internationales. Constantinople deviendra un port libre. Les colonies de l'Afrique tropicale seront mises sous le régime d'une administration internationale. Un contrôle international sera également établi sur les principales denrées alimentaires.

Mesures préventives contre le chômage. Plus de civilisation guerrière. Restauration des contrées dévastées. Enquêtes légales sur les atteintes à la propriété privée et publique et aux lois fondamentales de l'humanité. Reconnaissance du droit des peuples. Disparition de la diplomatie secrète.

L'exploitation des mines d'or

Dans cette guerre, il n'y a décidément que le pauvre qui s'appauvrit encore. Les riches, eux, empochent toujours. Citons, comme preuve, cet extrait du rapport de la compagnie des mines d'or de Modderfontein (Transvaal), présenté par M. Wallers, le 21 juin 1917, à Johannesburg :

« Les résultats des quatre premiers mois de l'année en cours ont été inférieurs à la normale, en grande partie à cause d'une nouvelle augmentation des dépenses d'exploitation. Mais le mois dernier, c'est à dire en mai, nous sommes revenus à un bénéfice plus normal de 55,000 liv. st., et pourvu que la situation de la main-d'œuvre indigène n'empire pas, nous pensons maintenir la capacité bénéficiaire à un niveau satisfaisant. Le dividende du semestre courant sera de 40%, soit 8 sh. par action. »

Ouvriers, le journal est la meilleure arme de combat. Soutenez-le donc tous la « Sentinelle » !

ETRANGER

FRANCE

Le roi d'Italie ira en France — Les journaux annoncent que le roi d'Italie se propose de rendre la visite à M. Poincaré.

ALLEMAGNE

Le « régime Michaelis » — Dans le périodique « Die Hilfe », M. Frédéric Naumann, l'apôtre du « Mitteleuropa » discute en ces termes le « régime Michaelis » :

« Un fait indéniable est que presque toutes les classes de notre peuple ont le sentiment croissant de vivre dans un Etat de construction archaïque. Les hommes qui ont à décider de la paix ou de la guerre sont changés comme des employés de chemins de fer; c'est pourquoi nous pouvons nous demander pourquoi soudainement depuis un mois c'est Michaelis l'homme en qui nous devons avoir confiance. Le fait qu'il soit apparu ainsi sur la scène politique, sans agrément préliminaire avec les représentants du peuple, est quelque chose d'inouï au milieu de la guerre. La monarchie flatte le peuple et s'en sert, mais elle ne l'écoute jamais. La monarchie donne au peuple un chancelier impérial de la même façon qu'elle envoie un gouverneur dans les colonies avec l'ordre: va et gouverne! Comme si gouverner consistait en une activité isolée dont chacun est capable, sans aucun rapport de bonne volonté avec les gouvernés. La tâche du nouveau venu aurait été considérablement plus facile s'il nous était apparu moins miraculeusement et non comme un présent qu'on nous aurait fait d'en haut. »

Les cadres de l'armée allemande — Les derniers combats ont montré que l'encadrement en officiers paraît faible aujourd'hui dans l'armée allemande. Alors que, jusqu'en 1916, les compagnies comprenaient généralement 3, même 4 officiers, elles ne comprennent plus actuellement que 2 officiers en moyenne; les compagnies qui ont 3 officiers sont l'exception. Les bataillons sont généralement commandés par des capitaines, les compagnies par des sous-lieutenants.

RUSSIE

Religion et impérialisme — Le Congrès des sectes religieuses de Russie qui vient de se terminer, a adopté une résolution par laquelle il prêche la Croisade en faveur de Byzance. « Constantinople, dit cet appel, n'est pas seulement le centre culturel et spirituel de notre église, non, c'est aussi le centre de tout notre monde sud-slave. C'est pourquoi le gouvernement russe, aidé par nos braves alliés, doit conquérir ce sanctuaire de notre religion pour le déposer en nos mains. — C'est au peuple russe que doit désormais appartenir ce lieu saint et c'est lui qu'il incombe de le défendre. Il doit en être de même de Trébizonde qui fut toujours un centre de culture chrétienne et d'orthodoxie, et qui s'est déjà trouvée plusieurs fois sous la domination russe. Aujourd'hui, il est en notre possession et doit y rester. »

AUTRICHE-HONGRIE

Désordres à Trieste? — D'après des renseignements venus d'Innsbruck, de graves désordres se sont produits à Trieste, par suite de l'incendie des établissements militaires qui a provoqué une forte panique. On sait que des établissements ont été récemment bombardés par les avions italiens.

ETATS-UNIS

Des médicaments pour les Alliés — La Croix-Rouge annonce la création d'un service de transports presque journalier, permettant l'expédition aux Alliés de grandes quantités de médicaments et d'accessoires médicaux.

M. Fetterolf, directeur du département du fret de la marine marchande internationale, est nommé directeur de la marine, transocéanique pour la période de guerre.

Imprimerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds
— Journée de 8 heures —

La valeur du mark après la guerre

Point n'est besoin d'être grand clerc en économie politique pour prévoir qu'une des conséquences nécessaires de la guerre, une fois la paix revenue, sera la cherté du loyer de l'argent. Une détente relative qui est survenue sur le marché des capitaux au cours de la guerre n'est que passagère. Cela tient à ce que l'emploi de ceux-ci est plus ou moins aléatoire en raison même de la guerre. Mais, une fois le calme revenu, des capitaux énormes seront nécessaires pour la restauration des pays ayant souffert de la guerre, comme, par exemple, la Belgique, la Pologne ou le nord de la France.

Les pays qui étaient prêteurs avant la guerre, comme la France ou l'Angleterre, auront eux-mêmes des besoins considérables. Le capital y trouvera des emplois lucratifs sans avoir besoin de chercher le chemin de l'étranger. Et, admettant même qu'il le cherche, il se portera de préférence dans les anciens pays alliés qui en auront besoin et le rémunéreront largement, tels la Belgique ou la Russie.

Pour ce qui concerne le rétablissement du mark, son instabilité se prolongera longtemps après la guerre, entraînant avec elle les graves conséquences pour l'économie nationale allemande.

NOUVELLES SUISSES

La contrebande

En raison des récents incidents qui se sont produits à la frontière allemande, la direction des douanes a pris une série de mesures destinées à entraver l'œuvre des contrebandiers. La première consiste dans l'acquisition d'un certain nombre de bateaux-moteurs qui patrouilleront notamment la nuit, sur le lac de Constance et feront la police des eaux suisses avec l'aide des soldats mis à la disposition de nos garde-frontières.

Le corps fédéral des garde-frontières accuse un effectif de neuf officiers, 88 sous-officiers et 982 garde-frontières.

En 1914, les agents de l'administration des douanes ont découvert 227 cas de contrebande à l'exportation.

En 1915, 3868 cas et en 1916, 56 fois plus, soit 13.458 cas de contrebandes. Cette année, le chiffre des amendes approche du million. La plus grande partie de ces contrebandes ont été découvertes dans les arrondissements I et II, soit les cantons-frontière de Berne, Bâle, Soleure, Argovie, Zurich, Schaffhouse et Thurgovie. L'effectif du corps des garde-frontières dans ces deux arrondissements est de 297 hommes répartis dans 129 postes de douanes.

La réorganisation des C. F. F. — La Direction générale des C. F. F. dans son rapport relatif à la révision de la loi sur le rachat des chemins de fer, propose de simplifier le lourd appareil administratif pour assurer une marche plus prompte des affaires et de notables économies des frais. Le projet part du point de vue qu'il faut conserver aux C. F. F. l'autonomie que leur confère la loi actuelle et sauvegarder l'unité de leur administration. Le projet prévoit en conséquence l'introduction d'une gestion unique assurée par une seule direction et par un organe administratif unique, l'abolition du système des deux instances, c'est-à-dire la suppression des directions d'arrondissement et des cinq conseils d'arrondissement. Ces instances seraient remplacées par cinq inspectoriats d'arrondissement. Le projet ajoute que trois suffiraient également. Le nombre des membres du conseil d'administration élus par le Conseil fédéral serait élevé de 25 à 30.

Pour réaliser encore de plus grandes économies, le projet examine s'il ne serait pas opportun de modifier aussi la situation que le Conseil fédéral et son département des chemins de fer occupent comme autorité de surveillance sur la construction et l'exploitation des chemins de fer vis-à-vis de l'administration des chemins de fer de l'Etat.

La direction générale arrive à la conclusion que le maintien de cette surveillance spéciale de l'Etat est, en principe, dénuée

de fondement. Aussi le projet n'étend plus le contrôle proprement dit de l'Etat qu'à l'horaire, à la fixation du tracé de nouvelles lignes, à l'approbation des plans généraux d'installations nouvelles importantes, ainsi qu'à de gros travaux de transformation et de parachèvement de lignes en exploitation et enfin à la solution de différends entre les chemins de fer fédéraux et une autre entreprise de chemin de fer ou de navigation portant sur la sanction technique ou le rattachement de l'exploitation.

Les économies qui résulteraient de la réorganisation administrative, de la simplification de la gestion et de la réduction du contrôle de l'Etat au sens du projet sont évaluées à deux millions de francs.

Nouvelle mise sur pied. — Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 25 août 1917, sont de nouveau mis sur pied:

L'état-major du bataillon de sapeurs 19, la compagnie de sapeurs II/19, la compagnie de sapeurs I/20, pour le 3 septembre, à 2 h. du soir, sur leur place de rassemblement de Payerne, respectivement de Lyss, par ordre de marche individuel.

L'état-major du bataillon de sapeurs 20, la compagnie de sapeurs II/20 et la compagnie de sapeurs III/20, pour le 1er octobre, à 2 h. du soir, à Lyss, suivant ordre de marche individuel.

Comment on nous ridiculise — Un officier écrit au « Démocrate »:

Tout à l'heure, sous ma fenêtre, une section de l'Ecole de sous-officiers du 20e régiment rentrait de l'exercice avec un premier-lieutenant. Dans un chemin étroit, bordé d'une haie, l'officier commande subitement: « Rassemblement! » Les hommes se rangent contre la haie, mais assez près de celui qui commande. Très mécontent, celui-ci rappelle le règlement d'exercices et les hommes escaladent la haie, brisent une barrière, et se forment dans le verger. Un nouveau commandement et la troupe s'avance, escaladant une deuxième barrière dont on entend de nouveau les craquements. Suivent d'autres ordres aussi stupides.

Lénine est en Suisse. — Lénine, qu'on disait arrêté en Finlande, est bien en Suisse.

Il se trouve depuis trois ou quatre jours à Thalwil, sur les bords du lac de Zurich. Selon d'autres sources, il serait faux que Lénine habite Thalwil. Il serait à Zurich. Il se serait rendu récemment à Genève où il aurait l'intention de se fixer.

Les « abus » de la censure télégraphique

— A l'assemblée de l'Association suisse de la presse, dimanche à Schaffhouse, des délégués de Genève et de Berne ont soulevé la question de la censure télégraphique dans les relations avec l'étranger. Le comité a été chargé de faire des démarches en vue de la révision immédiate du règlement sur la matière, dit la « Revue » de Lausanne, afin d'obtenir que les taxes perçues pour les télégrammes retenus par la censure soient remboursées d'office et que les expéditeurs soient avisés de la suppression ou de la correction de leur télégramme.

Les faits qui ont été révélés à ce propos ont provoqué un vif étonnement dans l'assemblée qui a été unanime à condamner des abus indéniables.

Nous partagerions sans doute aussi le vif étonnement de nos chers confrères, s'il plaisait à qui de droit de nous donner quelques précisions. Mais au fait, nous ne les demandons pas. Nous risquerions d'attendre trop longtemps.

La désertion de Rolph Reventlow — Les journaux tessinois donnent les détails suivants sur la désertion du jeune soldat allemand Rolph Reventlow, neveu du fameux journaliste pangermaniste:

Au commencement de la guerre, Rolph Reventlow, qui habitait depuis plusieurs années à Locarno avec sa mère, fut rappelé en Allemagne et incorporé dans un régiment badois. Sa mère qui a toujours blâmé ouvertement les excès commis par les Allemands dans la guerre actuelle, se rendit, il y a quelques semaines, en Allemagne. En se prévalant du nom de Reventlow, qui fit ouvrir devant elle toutes les portes, elle ob-

tiné deux semaines de congé pour son fils qui combattait au front et le conduisit se reposer sur le lac de Constance. Une nuit, ils louèrent un bateau à moteur et prirent la fuite; ils furent poursuivis à coups de fusil par les postes de garde allemands, mais ils purent atteindre sains et saufs la rive suisse.

Le «Doverer» ajoute:

Mme Reventlow, qui se trouve actuellement à Locarno, ne cache pas ce fait, dont elle s'honore; elle déclare ainsi avoir séparé sa responsabilité et celle de son fils de celle que l'Allemagne a cyniquement assumée vis-à-vis de l'humanité et de l'histoire.

BALE. — *Grève terminée.* — La «National Zeitung» annonce que la grève des maçons est terminée à la suite d'un accord intervenu entre patrons et ouvriers. Le travail a repris hier.

ST-GALL. — *Des legs pour trois millions.* — M. Arthur Schiess, de la maison Zehnder-Schiess, et Cie, décédé récemment, a légué à des institutions de bienfaisance et d'utilité publique une somme totale de trois millions, dont un million au canton de St-Gall pour une assurance vieillesse et invalidité et un million au canton d'Appenzel dans le même but: 250,000 fr. pour être répartis entre les employés et ouvriers de la maison Zehnder-Schiess et Cie, etc. M. Schiess légua sa villa à la commune de St-Gall.

GENEVE. — *La classe ouvrière chômera le 30 août.* — L'Union ouvrière de Genève organise pour le jeudi 30 août, après-midi, un meeting de protestation contre la vie chère. Un cortège partira à 2 h. du Jardin anglais, pour se rendre à la Maison communale de Plainpalais où aura lieu une grande assemblée. On y discutera les principales revendications présentées au Conseil fédéral par les comités centraux de la Fédération suisse des Syndicats professionnels et du parti socialiste suisse, entre autres: la hausse du prix du lait, la fixation de la ration de pain à 500 grammes par jour et par tête, le monopole de la houille, la répartition équitable du combustible.

JURA BERNOIS

LA GOULE. — *Prisonnier tué par un sentinelle.* — Dans la nuit de jeudi à vendredi, les postes français de la frontière ont tué un Bulgare qui tentait de passer le Doubs; ils ont en outre arrêté quatre de ses camarades, au Refrain, à la Bouëge et à la Goule.

Ces cinq Bulgares sont des prisonniers évadés des camps de Marseille.

ST-IMIER. — *Manifestation de demain.* — Nous rappelons la manifestation de demain soir à St-Imier. Tous ceux qui souffrent de la vie chère ont le devoir de prendre part au cortège. Celui-ci sera formé à 8 heures, devant le Cercle ouvrier et partira de là pour se rendre, précédé de la musique ouvrière, sur la place du Marché. En cas de mauvais temps, l'assemblée aura lieu, comme déjà dit, au Cercle ouvrier.

C'est le moment de faire acte de volonté. Les trottoirs doivent être laissés aux spéculateurs et aux sots qui ne savent que pleurnicher sur la dureté des temps, sans jamais être capables du plus petit effort pour mettre fin aux tripotages dont ils sont victimes. Si par notre abstention nous donnons l'impression que les réformes réclamées par les organisations ouvrières nous sont indifférentes, le gouvernement les traitera une fois de plus comme de simples chiffons de papier. Trop longtemps notre population ouvrière s'est désintéressée des graves questions du moment. Qu'elle se réveille donc, il est grand temps.

ST-IMIER. — *Les suites d'un accident.* — La petite Jeanne-Yolande Gygli, qui était tombée d'une fenêtre à la rue Agassiz, a succombé avant-hier à ses nombreuses blessures. La pauvre s'était fracturé le crâne, une épaule et une cuisse. Tous les soins les plus dévoués ont été impuissants à lui conserver la vie.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

PAUV'GOSSE

PAR

Pierre DAX

(Suite)

Au coup de sonnette, Pascaline arriva. Prête à défaillir, haletante, Nathalia traversa la première pièce de l'appartement qui contenait une cuisine exigüe, séparée d'une petite salle à manger par un vitrage, puis une chambre à coucher.

C'est là que la jeune mère s'effondra dans l'unique fauteuil du logis.

Ecrasée par la réalité douloureuse, la gorge nouée par l'émotion, ses yeux tombèrent sur le berceau préparé depuis la veille.

Pascaline s'approcha, murmurant:

Oh! l'amour!... oh! qu'il est beau!... pendant que Nathalia avec des élans passionnés, avec le remords de l'abandon, dévorait de baisers le fruit de l'amour.

Pâle, les yeux fulgurants, avant que sa mère ait parlé, elle expliqua:

— Pascaline, en acceptant mon enfant, tu en deviens la mère adoptive, mais, j'en suis seule la maîtresse. Personne, entends-tu, personne n'a sur lui aucun droit. Ne le quitte jamais. Il faut qu'il soit heureux. Entends-tu, je le veux heureux.

— Tu as tort de t'exalter comme tu le fais, ma fille. Rien ne lui manquera. Si nous n'avions pas connu Pascaline, ce n'est pas elle que nous aurions choisie.

— Vous pouvez être tranquille, mademoiselle, oh! oui, bien tranquille.

— Je le suis en ce qui te concerne.

— Lorsque tu seras absente, je serai là, ajouta madame de Latour en essayant de la calmer.

De la rue des Saint-Pères au boulevard Ornano il n'y a pas un monde.

— Est-ce que le mariage est fixé? interrogea la brave femme attendrie devant les menottes, les joues roses, les lèvres gourmandes de l'innocent.

— Pas encore. La grosse difficulté était l'enfant. De ce côté, nous voilà rassurées. La nourrice ne parlera jamais, puisque je lui avais donné un faux nom. Quant à toi, je te connais!

— Madame de Latour peut compter sur ma discrétion. Je lui suis dévouée corps et âme! N'est-ce pas à la famille de madame que je dois de vivre aujourd'hui sans travailler?

— Tu as rendu des services, on t'en a remerciée. Rien de plus naturel. Les voisins te questionneront peut-être.

— Il n'y a pas de risque. Je ne fais de discours à personne.

— La concierge?

— Elle soupçonne ce qu'elle voudra. Elle ne saura pas, soyez-en certaine.

— Lorsque nous aurons organisé notre nouvelle vie, reprit madame de Latour, nous fixerons des jours pour venir ici; nous t'en indiquerons d'autres où tu te dérangeras...

Une leur étrange passa dans les yeux de Nathalia. Elle allait parler.

Sa mère se leva. L'abandon était consenti, l'adoption acceptée,

à quoi bon entretenir plus longtemps la souffrance horrible?

— Ne néglige rien, ne le prive de rien, répéta madame de Latour.

Livide, Nathalia tendit les mains à Pascaline. Elle les serra avec frénésie, puis, avec un regard éperdu, un regard qui disait la souffrance amère d'un cœur broyé, elle haleta:

— Soigne-le... Fais davantage: aime-le.

Elle s'agenouilla devant le bébé, puis, les yeux secs, les lèvres tordues de douleur, elle murmura:

— Pardon!... Pardon!... et elle se dirigea vers l'escalier sans retourner la tête.

Leurs voiles baissés, la mère et la fille se dirigèrent, muettes, vers la station des voitures.

Elles prirent un fiacre, et là, Nathalia éclata en sanglots.

II

Le Fiancé

Dès le lendemain, une acceptation fut transmise à Camille de Nyan. Il commença une cour assidue et le mariage fut fixé.

Mais les assiduités laissaient froide Nathalia, dominée par une pensée: l'aveu!... Cet aveu que chaque soir, elle décidait pour le lendemain.

Il s'écoulaient tous ces lendemains... et elle se taisait.

Camille paraissait l'aimer.

N'était-ce pas sa faute, à elle, si ses démonstrations la laissaient insensible?

Cependant, cet amour ne ressemblait en rien à celui de l'autre.

Ses caresses et ses paroles berceuses paraissaient superficielles. Rien ne partait du cœur.

Les toilettes étaient commandées: Nathalia n'avait pas encore parlé.

Deux pensées, constamment, l'arrêtaient.

Avouer? c'était peut-être attirer sur la tête de l'enfant, la haine, la souffrance, le contre-coup de chocs douloureux.

Mais se taire!... n'était-ce pas la priver, elle, de sa vue, de ses sourires, de ses baisers?

Vivre loin de son enfant? Etre privé de ses caresses? Se cacher toujours!... Vivre d'angoisses, de comédies, de mensonges, de tourments continuels? Ah! non. Non. Elle parlerait!

Le contrat devait se signer le lendemain.

Même dans le tête à tête, Nathalia ne se montrait pas plus enthousiaste que les jours précédents.

Une dernière souffrance morale... une pâleur... un flot pourpre... et le cœur de la mère sortit triomphant de la lutte.

— J'ai à vous parler, dit-elle, sans regarder son fiancé, un moment où ils se trouvaient seuls — Ah! tant mieux! car je vous trouve très silencieux, beaucoup trop silencieux.

— Il est des choses qui courent à révéler. On les renvoie. Cependant, la loyauté s'impose.

— Des mots sentencieux?... solennels.

— M'aimez-vous beaucoup? demanda-t-elle à brûle-pourpoint en le regardant franc dans les yeux.

Sous la moustache brune, des lèvres s'agitèrent nerveusement.

Les yeux, le visage de Camille de Nyan ne traduisirent pas l'émotion dont n'aurait pu se défendre un homme fortement épris à la question inattendue.

Nathalia s'en aperçut.

L'étonnement avait disparu. Il sourit.

— En doutez-vous? Un homme peut-il ne pas aimer la femme à qui il va consacrer sa vie?

CANTON DE NEUCHÂTEL

Nominations — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Paul Mosimann, conseiller national, à La Chaux-de-Fonds, en qualité de délégué du canton de Neuchâtel faisant partie de l'assemblée générale de la Chambre suisse d'horlogerie, en remplacement du citoyen Fritz Huguenin, décédé.

— Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Georges Sandoz, typographe à Neuchâtel, aux fonctions de membre de la Chambre cantonale du Commerce, de l'Industrie et du Travail, en remplacement du citoyen Ali Perrin, démissionnaire.

— Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Charles Kühne, de Genève, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin-chirurgien.

NEUCHÂTEL

La pêche dans le lac — D'après un rapport de M. Vouga, inspecteur intercantonal, la pêche dans le lac de Neuchâtel a produit 225,000 francs pendant le premier semestre de cette année.

LE LOCLE

Triste série — Lundi, dans la journée, un motocycliste qui passait à la Jaluse à une allure exagérée, a renversé une fillette; elle a un bras cassé et a dû être transportée à l'hôpital.

— Mardi matin, dans le même quartier, un jeune garçon a été heurté par une bache chargée de sciure et blessé à une jambe.

Ecrasé par une benne — Un petit garçon de 5 ans, le jeune Billod, habitant rue de France, a été victime hier matin, vers 11 heures, d'un accident qui lui a coûté la vie. Comme il jouait sur le trottoir situé devant les écuries Lehmann, avec quelques petits camarades, ceux-ci firent basculer une énorme benne à sable qui était appuyée, debout, contre le mur. En tombant, la benne vint s'écraser sur le petit Billod, qu'elle atteignit à la tête, lui fracassant le crâne. Le pauvre enfant tomba baigné dans son sang et succomba quelques minutes plus tard, tandis qu'on s'apprêtait à le reconduire chez ses parents. Le père de la victime est actuellement sur le front français. On conçoit la douleur de la mère si cruellement éprouvée.

LA CHAUX-DE-FONDS

La manifestation du 30 août

Elle se fera jeudi soir à 8 heures, ainsi en ont décidé les délégués et membres des comités par 51 voix contre 20.

Cette manifestation doit être imposante. Tous ceux qui souffrent, et par conséquent tous les salariés, tous les consommateurs, tous ceux qui n'ont pas des fortunes où ils peuvent puiser, tous ceux qui se restreignent depuis de longs mois, les ouvriers et ouvrières, les employés, les ménagères viendront grossir le flot des manifestants, afin de protester contre les iniquités dont ils souffrent depuis trop longtemps.

Le cortège partira de la place de l'Ouest à 7 h. 1/4 pour se rendre au Temple communal où se feront les discours.

Ouvriers des usines et des ateliers! Employés de toutes catégories! faites de la propagande, secouez les indifférents, tous ceux qui à force de souffrir, perdent tout désir de réagir.

Il faut être le nombre si nous voulons faire entendre notre voix en haut lieu.

Que personne ne s'abstienne de participer au cortège et à la manifestation au Temple.

L'Union ouvrière.

Nécrologie — On annonce la mort, hier matin, à l'âge de 79 ans, de M. le pasteur James Courvoisier, rattaché à l'Eglise indépendante.

M. Courvoisier était très estimé en ville et notre population apprendra avec regret la mort de cet homme de bien. Nous présentons à sa famille nos sympathies sincères.

A la comptabilité communale — Nous apprenons que le Conseil communal a désigné M. Darcourt Evard, actuellement caissier aux Services industriels, au poste de comptable communal, en remplacement de M. Derron, avec entrée en fonctions à la fin de septembre.

Accaparement de benzine — La justice militaire poursuit une enquête dans notre ville contre un accaparement de benzine, dont l'organisation s'étend dans toute la Suisse. Il faut attendre le résultat de l'enquête pour se prononcer.

L'incendie de Salonique et l'horlogerie suisse — L'incendie d'une partie de la ville de Salonique a sa répercussion dans certains milieux horlogers. Une grande maison d'importation de montres suisses, établie depuis de longues années dans la capitale de la Nouvelle Grèce, avise ses fournisseurs de suspendre momentanément tous les envois.

Nous savons que plusieurs maisons de notre ville ont des relations très importantes avec la ville de Salonique, où elles envoient des montres de grand prix et de la bijouterie. Cependant, nous ignorons si l'incendie de Salonique a mis obstacle à leurs exportations.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Jeunesse socialiste, groupe féminin. — Ce soir, à 8 heures et quart, au local. Important.

— Jeunesse socialiste. — Tous les camarades (filles et garçons) sont priés de se rencontrer ce soir à 8 h. précises au local. Par devoir.

— Chorale l'Avenir. — Répétition ce soir à 8 h. 1/4.

LA GUERRE

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Bombardement du plateau de Californie

Au début de la nuit, un bombardement violent de nos lignes dans la région du plateau de Californie et de Chevreux a été arrêté par nos batteries. L'ennemi n'a tenté aucune attaque.

Nous avons fait des incursions dans les lignes ennemies vers Buttes et Souain et dispersé des reconnaissances allemandes au Mont-Muret et vers Avocourt. Nous avons capturé des prisonniers.

Sur le front de Verdun, activité assez grande de l'artillerie dans la région du bois d'Avocourt

Communiqué anglais

Progression sur la route

de St-Julien à Poelcapelle

Une attaque, hier après-midi, nous a permis, après un violent combat, d'avancer notre ligne sur un front d'environ deux mille mètres, de part et d'autre de la route menant de St-Julien à Poelcapelle. Nous nous sommes établis dans les nouveaux éléments de l'ancien système de la troisième ligne allemande de ce secteur. Hier soir, l'ennemi a attaqué à deux reprises nos positions du bois d'Inverness, sur la route d'Ypres à Menin. Il a été chaque fois repoussé après avoir laissé un certain nombre de prisonniers entre nos mains.

Communiqué allemand

Reprise de Beaumont

Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht. — Dans les Flandres, sur la route d'Ypres à Menin, une forte attaque anglaise s'est brisée ce matin avec de lourdes pertes. Dans l'après-midi, les Anglais ont déclenché soudain un feu en ouragan très fort contre la zone de combat, entre Langhemarcq et la voie ferrée de Roulers à Ypres. Bientôt, l'infanterie a passé à l'attaque sur ce front, appuyée par de nombreuses automobiles blindées et par des avions volant à une faible altitude. Par une tenace défense, nos troupes de combat ont partout repoussé l'ennemi, qui a essayé de prolonger la pression de son attaque en faisant avancer de fortes réserves. Le soir, le feu de l'ennemi ayant repris une violence énorme, un deuxième assaut serré a été dirigé contre le même secteur. Le résultat des combats, qui ont duré jusque dans la nuit est, qu'à part un saillant sans importance, au nord-est de Frezemberg, nos positions ont été intégralement maintenues et que les Anglais ont subi une sanglante défaite. Le succès de la journée est dû à l'attitude excellente des troupes wurtembergoises et aux effets désastreux du feu concentré de notre artillerie. A l'ouest du Catelet, de nouvelles poussées anglaises ont échoué devant nos lignes.

Groupe d'armées allemand. — Devant Verdun, il n'y a eu, pendant toute la journée, qu'une faible activité de feu, après que les combats livrés le matin pour la possession du village de Beaumont, repris par nous, furent terminés. Les prisonniers que nous avons ramenés sur ce point appartenaient à trois divisions françaises. Dans la soirée, la lutte d'artillerie est devenue de nouveau très violente sur la rive orientale de la Meuse. Les Français ont subi des pertes considérables dans des attaques partielles infructueuses qu'ils ont déclenchées à l'ouest de la route de Vacherauville.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

Les opérations diminuent d'importance

Sur tout le front de bataille, c'est l'artillerie qui a joué le rôle principal. Sur le plateau de Bainsizza, en continuant leur avance, nos troupes ont pris plus étroitement contact avec l'ennemi. De fortes poussées partielles nous ont assurés la possession de quelques positions que les contre-attaques de l'adversaire n'ont pas réussi à nous reprendre. Les conditions atmosphériques défavorables ont considérablement gêné l'activité de notre aviation.

FRONTS RUSSE ET DE ROUMANIE

Communiqué russe

Une colline reste neutre!

Front roumain. — Le 27 août, l'ennemi a dirigé une offensive sur Novoselitz, dans la région de Czernovitz. Dès le matin, l'ennemi commença à bombarder notre secteur entre Rakitna et le Pruth. Forcée par le feu de l'artillerie ennemie, notre infanterie quitta ses positions au nord de Boyany et commença une retraite vers l'est. Les troupes qui étaient en réserve se dispersèrent. L'ennemi s'empara de ces positions. Après la retraite de nos troupes, les Autrichiens ont envoyé leur infanterie en avant.

Le 27 août, vers 20 heures, nos troupes ont engagé la bataille à l'est de Lihoutcheki, dans la direction de Kedy-Vasarhely. Des combats avec des alternatives diverses ont eu lieu pour la possession d'une colline au nord-est de Soveja. Vers le soir, la colline est restée neutre.

Communiqué allemand

Recul russe à Rakitna

Groupe d'armées du prince Léopold de Bavière. — De la Dvina au Dniestre, l'activité de combat n'a été vive que dans peu de secteurs. Sur la rive septentrionale du Pruth, des régiments rhénans, bavarois et austro-hongrois ont pris d'assaut les positions russes fortement retranchées sur la hauteur du Dolyok ainsi qu'au village de Boyan. La résistance opiniâtre des Russes a été brisée également sur les collines au nord-est du Dolyok, après de durs combats livrés dans la soirée. Plus de 1.000 prisonniers, six canons et beaucoup de mitrailleuses sont tombés entre nos mains. Les pertes de l'ennemi, rejeté derrière le secteur de Rakitna, sont lourdes.

Extraits de la Feuille officielle suisse du commerce

— Marc Didisheim, René Didisheim et Jean-Louis Didisheim, tous trois domiciliés à La Chaux-de-Fonds, ont constitué à La Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale Fils de H.-A. Didisheim, Fabrique Marvin, Marvin Watch Co., une société à nom collectif, Fabrique d'horlogerie. Cette société reprend l'actif et le passif de la raison Henri-Albert Didisheim, radiée.

LES DÉPÊCHES

Lutte d'artillerie sur la Meuse

PARIS, 28. — Aucun événement à signaler en dehors d'une lutte d'artillerie assez vive sur la rive gauche de la Meuse.

Armée d'Orient

A l'ouest du Vardar, des patrouilles ennemies ont été repoussées sur divers points du front. Canonade assez vive dans la région de Monastir.

Le mauvais temps empêche les opérations

LONDRES, 28. — Communiqué du soir:

Il a encore plu très fort aujourd'hui et le vent a soufflé à certains moments avec une violence extrême. La journée n'a été marquée d'aucune action d'infanterie.

En dépit de la pluie et du vent, hier, nos pilotes ont gardé le contact avec l'infanterie pendant l'opération exécutée au nord-est d'Ypres. Ils ont attaqué avec succès à la mitrailleuse des formations et des convois ennemis. Ils sont rentrés tous indemnes.

La conférence de Moscou

PETROGRAD, 26. — Havas. — La seconde séance de la conférence nationale de Moscou a été ouverte le 27 août après-midi. Le général Korniloff y assistait.

Le membre de la Douma Alexinsky a déclaré, au nom des députés de cette Douma, qu'ils ne soutiendront qu'un gouvernement s'inspirant des principes suivants:

1. Poursuite de la guerre en étroite union avec les Alliés jusqu'à expulsion complète de l'ennemi de Russie et des pays alliés.
2. Organisation du pouvoir sur les bases de la coalition et de la défense nationale.

Fin des grèves maritimes aux Etats-Unis

WASHINGTON, 28. — Les représentants du gouvernement et de la Fédération américaine du Travail ont conclu hier un accord pour apaiser les conflits ouvriers dans les chantiers maritimes. Cet accord permettra de mettre rapidement fin aux diverses grèves locales et d'empêcher une grève actuellement menaçante sur le littoral du Pacifique et qui aurait pour effet de retarder considérablement la réalisation du programme de construction navales. L'accord prévoit la constitution d'une commission de trois à cinq membres pour trancher les cas où il s'agit de travail pour la flotte de guerre. Le sous-secrétaire d'Etat à la marine sera membre de la commission. M. Wilson approuverait entièrement le projet.

Dans les cercles gouvernementaux et travaillistes, on est d'avis que l'accord, en reconnaissant les syndicats, permettra d'éviter les conflits dans les diverses autres industries de guerre pendant la durée des hostilités.

L'Allemagne et la paix

BERLIN, 29. — Wolff. — A propos du discours de M. Kerensky à l'assemblée de Moscou, la « Gazette de l'Allemagne du Nord » fait remarquer entre autres:

« Kerensky nous a attribué des efforts et des offres tendant à la conclusion d'une paix séparée, mais sans en faire la preuve. Si une partie de la presse russe a cru voir dans le discours de M. de Bethmann-Hollweg du 30 mars une offre de paix séparée, cela ne reposait sur aucun fondement. De même, une soi-disant deuxième offre de paix séparée que M. de Bethmann-Hollweg aurait adressée aux alliés de la Russie n'existe que dans la fantaisie du président du Conseil russe. »

La carte de savon en Autriche

VIENNE, 29. — B.C.V. — Un décret ministériel introduit la carte de savon délivrée pour une période de quatre mois. Les consommateurs n'auront droit qu'à une quantité très limitée.

L'horaire réduit

BALE, 29. — La « National Zeitung », de Bâle, traite, dans un article de tête, la question de la réduction du nombre des trains. Au lieu de recourir à des augmentations de taxe, qui auront pour résultat de restreindre encore le nombre des voyageurs, l'auteur de l'article se demande s'il n'y aurait pas lieu d'étudier une meilleure utilisation des places disponibles.

Une première mesure dans le sens d'une meilleure utilisation serait à trouver dans une modification du tarif. Celui-ci est actuellement proportionné à la distance. La conséquence est que les courts trajets, très bon marché, sont favorisés aux dépens des longs. Il y aurait avantage à imiter ce qui se fait dans de grands pays comme la Russie et l'Italie, et à adopter des tarifs différentiels, décroissant avec la distance. C'est le trafic de banlieue qui, au point de vue des frais d'exploitation, est le plus onéreux.

D'autre part, on devrait encourager les longs voyages par une forte diminution des prix. Des prix spéciaux pourraient être fixés pour certains parcours de grand trafic entre villes rapprochées, parce que les trains effectuant ces parcours circulent généralement complets.

La surtaxe pour trains express, prélevée en Allemagne, peut être une mesure utile, mais à condition de ne pas s'appliquer à des prix déjà trop élevés, comme c'est le cas chez nous pour les parcours d'une certaine longueur.

Enfin, il y a lieu d'étudier sérieusement, pour certains parcours, la suppression complète des trains et leur remplacement par des autobus électriques spéciaux. Ce système a été essayé en Amérique et en Allemagne et a donné les meilleurs résultats. D'après des données fournies par une importante fabrique suisse, le transport au moyen de voitures Edison à accumulateurs, d'une capacité de cent voyageurs, revient à 65 centimes par kilomètre, alors que le meilleur marché des trains légers ne peut transporter le même nombre de personnes à moins de 115 à 120 centimes le kilomètre.

L'enquête sur l'affaire Grimm

BERNE, 29. — Serv. part. — La commission d'enquête du Parti socialiste dans l'affaire Grimm qui devait se réunir lundi à Berne, n'a pu tenir séance, parce que Grimm est gravement malade. Il est soigné à l'hôpital de l'île pour un empoisonnement du sang et les médecins ne lui

permettent pas de quitter son lit. La commission devra attendre le rétablissement de Grimm. Le comité directeur du Parti socialiste suisse, qui se réunit samedi, devra aussi suspendre sa décision.

Nos hôtes

GENEVE, 29. — Mme Saridakis, sœur de Venizelos, est actuellement à Genève avec ses enfants.

Accaparement des récoltes viticoles

BERNE, 29. — Serv. part. — Les accaparements sur la récolte future de la vigne se font dans une large mesure. Les autorités s'en sont inquiétées.

Hier, au Palais fédéral, les délégués des cantons et des marchands de vin ont eu une conférence présidée par M. Schulthess, pour examiner la situation et les mesures à prendre pour sauvegarder les intérêts des petits commerçants en vins et ramener les prix à plus d'équité. Elle a décidé de proposer au Conseil fédéral d'annuler tous les contrats qui se sont fait, jusqu'à présent et de fixer des prix de direction. Il paraît que le vignoble neuchâtelois n'a pas échappé aux manœuvres des accapareurs.

Le prix des fruits

BERNE, 29. — (Serv. part.) — Le Département de l'économie publique, après avoir entendu une commission d'experts, qui siégea le 27 courant au Palais fédéral, a fixé comme suit le prix des pommes et poires par 100 kilos: Pommes et poires printanières, à cidre, 8 fr.; poires cueillies, première qualité, 13 à 15 fr.; pommes de table, première qualité, 15 à 20 fr.; Graffenstein, 25 fr. Ces prix s'entendent franco gare de départ.

Pour les fruits d'exportation, il est prévu un supplément de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 par 100 kgs.

Les fruits secs (schnetz) se paieront 1 fr. 80 à 1 fr. 80 le kg. pour les qualités prima, frais d'emballage à part.

Les prix du cidre sont fixés, à partir de 50 litres, à 20-24 cent le litre, pour les fruits printaniers et à 20 cent. pour le cidre clair d'automne.

Un pont électrifié

BULLE, 28. — Mardi, à 5 heures, pendant un violent orage, qui s'est déchainé sur la Gruyère, un pont des Chemins de fer électriques gruyériens, à Vuadens, s'est trouvé électrifié.

M. Placide Genoud, 30 ans, célibataire, qui passait avec un char de foin, a été électrocuté et carbonisé, tandis que ses deux chevaux roulaient à terre sous l'influence du courant.

Le P.-L.-M. donne de la houille à ses employés

VALLORBE, 29. — Le P.-L.-M. vient de faire parvenir à chaque fonctionnaire ou employé sur territoire suisse 500 kg. de houille, par ménage. Avec la petite quantité qui leur sera livrée, par les commerçants de la place, on peut dire que les employés du P.-L.-M. sont favorisés pour l'hiver prochain.

Dévaliseur d'église

BIERE, 29. — Un inconnu, élégamment habillé demandait récemment les clefs du temple de Bière à la concierge qui, sans défiance, les donna. Le lendemain, on constatait que les troncs du temple avaient été dévalisés; une somme de fr. 40 environ, destinée à l'assistance, a été enlevée. Le conseil de paroisse a déposé une plainte contre inconnu.

En cueillant des édélweiss

FRIBOURG, 29. — Un nommé Cailler, âgé de 20 ans, d'Estavanens, qui cueillait des édélweiss au Creux-du-Vent, a fait une chute et s'est tué.

Destruction d'Altkirch

BALE, 29. — On mande d'Alsace aux journaux bâlois:

La canonade a repris hier, sur le front du Sundgau, avec une grande violence. Les Français ont recommencé le combat d'artillerie depuis la frontière suisse jusqu'au Hartmannweilerkopf.

Depuis mardi matin, Altkirch est de nouveau violemment bombardée. Les quelques maisons qui avaient été jusqu'ici épargnées ne forment plus qu'un amas de débris.

Comment on juggle la press en Allemagne

BALE, 29. — Une agence spéciale de publicité, fondée par Krupp peu de temps avant la guerre, avec un capital de 250,000 francs, quintuplé depuis, vient de procéder à une nouvelle augmentation de ses capitaux, dont le montant entièrement versé a été fixé à 5 millions de francs.

Le « Narodni Listy » reproduit le texte d'une interpellation des députés Stanek et Tobolka présentée au cours de la récente session du Reichsrat, et où se trouvent énumérés tous les articles, préparés par le gouvernement, dont la police ordonne l'insertion dans les journaux tchèques sous menace de suppression de ces journaux et de l'arrestation immédiate de leurs rédacteurs.

On ne permettrait pas, dit l'interpellation, à nos journalistes de lire les journaux neutres ni de manifester librement leur opinion sur l'action des Tchèques à l'étranger; on leur ordonnait, sous menace de la suppression du journal et de l'arrestation immédiate des rédacteurs responsables, de publier sur place et en caractères indiqués, des articles lithographiés à la direction de police qui, ne portant aucune indication de leur origine, devaient avoir l'air de représenter l'opinion personnelle des rédacteurs.

C'est de cette façon que parurent dans les journaux tchèques de nombreux articles contre l'action du Conseil national tchécoslovaque présidé par M. Masaryk et aussi le fameux article « Notre réponse à l'Entente » publié dans les journaux de Prague le 16 janvier 1917 après la note des Alliés au président Wilson.

OEUFS

La Commission Economique de La Chaux-de-Fonds mettra en vente à la Halle aux Enchères, Place Jaquet-Droz, une certaine quantité d'œufs, dès Jeudi 30 août 1917, de 1 à 7 heures de l'après-midi, jusqu'à ce que le disponible soit liquidé.

Cette vente se fera sur présentation de la nouvelle carte de semoule, à raison de 4 œufs par personne au prix de 24 centimes pièce.

7017 COMMISSION ÉCONOMIQUE.

Syndicat des plâtriers-peintres

Assemblée générale

le Mercredi 29 août 1917, à 8 heures du soir

AU CERCLE OUVRIER

Ordre du jour très important. Chaque camarade se fera un devoir d'y assister.

7003 Union Ouvrière.

Remonteur Rouages

pour la petite pièce soignée très expérimenté dans la partie trouverait emploi stable et lucratif à la

Fabrique Movado

Rue du Parc 117-119 P 22134 C 6496

Bonne Sertisseuse

à la machine pour les pièces soignées est cherchée par

Fabrique „MOVADO“

6458 Rue du Parc, 117-119, P 22133 C

Repasseuses

sont demandées par la Teinturerie

Tell HUMBERT

7028

DISPARITION COMPLÈTE DES

- Taches de Rousseur -

et de toutes les impuretés du teint en 48 heures, par l'emploi de la

Crème Lydia et du Savon Floréal

Prix de ces deux articles avec le mode d'emploi Fr. 3.70. Adressez-vous directement au dépôt général pour la Suisse, la Pharmacie du Jura, à Bienne

qui vous enverra ces deux articles franco contre remboursement. 6227

On s'abonne à toute époque à la **SENTINELLE**

Pour Conserves

Bocaux sans couvercle avec couvercle (fermet. hermétique.)

Pots et Jattes

à confitures 6473

Au grand Magasin d'Articles de Ménage

L. TIROZZI

21, Rue Léopold-Robert, 21

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance du public de La Chaux-de-Fonds et environs, que nous avons repris la **Maison Hans Wille, Coutellerie, Place du Marché 8a**, et avons installé une succursale de notre Maison de Lausanne sous la raison sociale de

Grande Coutellerie THOMI FRÈRES, Place du Marché 8a

Etant donné que nous avons déjà complété le choix dans tous les articles qui rentrent dans la coutellerie, nous espérons que par notre principe de ne livrer qu'une marchandise de toute 1^{re} qualité, au meilleur compte, nous saurons aussi justifier ici sur place la bonne renommée que notre maison inspire depuis plusieurs années.

P23420C 7023

Thomi Frères, Lausanne.

Succursale de La Chaux-de-Fonds.

Dépositaire pour l'argenterie de la Grande Maison Anglaise „Nappin & Webb Ltd“

Poids et Mesures

Articles de Ménage

10% RABAIS 10% RABAIS
10%
RABAIS
TABLIERS
PRIX TRÈS BAS

Magasin ROSÉ-GUYOT

BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS

TELEPHONE 1135 NEUCHÂTEL EPANCHEURS 2

MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRÈS BAS

RENTÉE DES CLASSES

Mesdames!
Profitez c'est une occasion
10% RABAIS 10% RABAIS

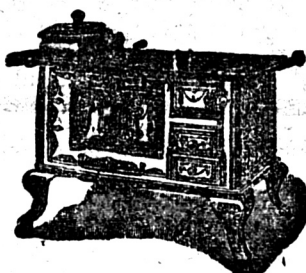
OCCASION SENSATIONNELLE

Un lot de
Complets pour Messieurs
en solde

Fr. 49.- la pièce

E. MANDOWSKY

Rue Léopold-Robert 8 7018



Potagers

Vient d'arriver
un grand assortiment des célèbres

Potagers économiques

brûlant tout combustible

Profitez avant la nouvelle hausse

Magasin Continental

Rue Neuve, 2 6480 Rue Neuve, 2

LA CHAUX-DE-FONDS

Ville du Locle

OEUFS FRAIS D'ITALIE

seront mis en vente le **jeudi 30 août**, au rez-de-chaussée de l'**Hôtel-de-Ville**.

Prix: fr. 2.85 la dz.; fr. 1.43 la 1/2 dz.; fr. 0.72 les 3 œufs.

La vente est limitée à 3 œufs par personne, maximum 2 douzaines par famille. 7016

Elle aura lieu:

Le matin dès 8 h. pour les lettres A à J.

L'après-midi dès 2 h. pour les lettres K à Z.

Les ménages qui ont obtenu des œufs lors de la vente du 25 juillet ne peuvent pas en recevoir cette fois.

Présenter le carnet d'habitation.

Commission de Ravitaillement.

Ecole d'Art

Les Cours du soir recommencent le **3 Septembre** 7025

Jeune homme

libéré des écoles, avec bon certificat de sortie, possédant sous tous les rapports une bonne santé, serait engagé comme **apprenti conducteur de machines** à l'Imprimerie Coopérative 7014
S'adresser au bureau.

Cordonnier

Bon ouvrier est demandé de suite, travail assuré. 20% en plus du tarif. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier n° 5. 7024

Le soussigné se recommande pour couper les choux et les raves. — S'adresser: Henri Immobersteger, rue du Chemin-de-fer 4, **Saint-Imier**. 7026

A vendre bouteilles vides, ainsi que roues en fonte. — S'adr. A.-M. Piaget 29, 2me à droite, après 7 heures. 7019

Superbe Salle à Manger

Fr. 415

composée d'un très beau buffet de service avec 4 portes sculptées, une table à rallonges assortie, 6 belles chaises, le tout ciré, garanti neuf et de très bonne fabrication. 7020

SALLE DES VENTES

Téléphone 16.43
14, Rue St-Pierre, 14
La Chaux-de-Fonds

A vendre Canaris du Hartz, mâles et femelles, des cages et volières, boîtes pour chanteur, une certaine quantité de graine, 1^{re} qualité pour canaris, ainsi qu'un phonographe avec environ 40 rouleaux. — S'adresser rue du Ravin 3, 2^{me} étage. 6417.

A vendre à l'état de neuf, une petite couleuse à gaz, une table de cuisine, un grand feuillet. — S'adresser Charrière 13, au 4^{me} étage, à droite. 6456

A vendre pour cas imprévu, très fort chien courant âgé de 6 1/2 ans. — S'adresser à M. Ernest Chalet, Paix 77. 6491

A vendre un lit de fer avec matelas et trois-coins, 50 fr. net. — S'adresser G. Werth, Numa-Droz 170. 6494

Bicyclette de course est à vendre en très bon état, au prix de 100 francs. — S'adresser chez M. Nemitz, Eplatures-Jaunes 19. 7027

Perdu. Un petit commissionnaire a perdu **jeudi** un paquet contenant 108 cuvettes. Prière à la personne qui en a pris soin, de les rapporter chez M. O. MONNIER, 35, Combe-Grieuvin. 6499

Etat-civil du Locle

Du 28 août 1917

Marriage. — Grieder, Robert, chauffeur C. F. F., et Hartmann, Emma-Christina, les deux Bâlois.

Décès. — 1978. Arnoux, Alcide-Emile, monteur de boîtes, âgé de 71 ans, Français. — 1979. Calame, Jules-Auguste, dégrossisseur, âgé de 55 ans, Neuchâtelois. — 1980. Charles-Maurice, fils de Eugène-Blanc Billo-Girard, âgé de 5 ans, Français.

Etat-civil de Neuchâtel

Promesse de mariage. — Louis-Aimé Martin, boulanger, à Neuchâtel, et Esther Monney, ménagère, à Cotterd.

Naissances. — 24. Ruth-Aimée, à Ernest Peterschmitt, industriel, et à Emma-Madeleine, née Zimmermann. — Jean-Carl, à Carl-Albert Ott, avocat, et professeur, et à Hélène-Sophie, née Chable.

Décès. — 26. Lina-Flora, fille de Hans-Alois, Roth, née le 25 mai 1917.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 28 août 1917

Naissances. — Loosli, Marcelle-Suzanne, fille de Frédéric, remonteuse, et de Ida-Juliette née Girardin, Bernoise. — Sprüngli, Emile-Hans-Rudolf, fils de Emile-Hermann, négociant, et de Emille-Gertrud, née Gwalter, Zurichois. — Comte, Mirielle-Flavia-Julia, fille de Joseph-Ignace, boîtier, et de Flavia-Louise-Cécile, née Bion, Bernoise. — Boss, Paullette-Fanny, fille de Paul-Pierre, commis, et de Fernande-Agnès née Garnière, Bernoise. — Boss, André-Henri, fils des précédents, Bernois.

Inhumations

Mercredi, 29 août 1917, à 1 h.

Iseli, Jules-Edouard, 38 ans 5 et 1/2 mois, rue du Parc 100, sans suite. — Humbert, Marie-Amanda, 78 ans et 7 mois, à l'Hôpital, sans suite.

Repose en paix, enfant chéri.

Monsieur et Madame Emile Chalverat-Herzog et leur fils Camille, ainsi que les familles Gentil, Soldini, Chalverat et Herzog ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher fils, frère, cousin et parent,

Roger-Edouard

survenu aujourd'hui Mardi à 2 1/2 h. après-midi, à l'âge de 18 mois, après quelques jours de terribles souffrances.

La Chaux-de-Fonds, le 28 août 1917.

L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu le **Jeudi 30 courant** à 1 h. heure après-midi.

Domicile mortuaire: **rue du Grenier 23.**

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. 7022

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Oh! bien-aimé, tu pars; à ta famille en larmes, le Dieu tout puissant, hélas, trop tôt t'a enlevé.

Repose en paix.

Madame Bertha Isely-Inderwildi et ses enfants, Hélène et Edith, Monsieur et Madame Edouard Isely-Girard, Madame et Monsieur Georges Ottoné-Isely et leurs enfants, Madame et Monsieur Ephraïm Jeanneret-Isely et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Louis Isely-Dothaux et leurs enfants, Monsieur et Madame Arthur Isely-Wenger et leurs enfants, Monsieur Jean Inderwildi, au Locle, Madame veuve J. Inderwildi-Gentil et ses enfants, Monsieur et Madame Charles Zutter-Inderwildi et leur enfant, Mesdemoiselles Marie et Hélène Inderwildi, Monsieur et Madame Arnold Inderwildi-Mast et leurs enfants, Monsieur et Madame Charles Jacot-Inderwildi et leurs enfants, Monsieur et Madame James Girard-Inderwildi et leur enfant, Monsieur Fernand Inderwildi à Bienne, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Jules ISELY-INDERWILDI

que Dieu a enlevé à leur affection subitement, dimanche, dans sa 39^{me} année.

La Chaux-de-Fonds, le 27 août 1917.

L'enterrement SANS SUITE, aura lieu **mercredi 29 courant**, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: **rue du Parc 100.** 7021

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Chez les ouvriers anglais

Le Parti Ouvrier anglais maintient sa décision d'envoyer des délégués à la Conférence internationale de Stockholm. La manœuvre pitoyable de Lloyd George — utiliser Kerenski et le gouvernement russe contre Henderson et Stockholm — n'a pas réussi. Les moyens employés pour amener quelques syndicats à retirer la décision du 10 août n'ont pas eu de succès décisif. Avec 1,234,000 voix contre 1,231,000 la nouvelle conférence ouvrière a décidé le 21 août de maintenir la décision précédente en faveur de Stockholm. C'est, il est vrai, une petite majorité, mais il n'est pas rare, dans le mouvement ouvrier anglais, que d'importantes décisions soient prises à de petites majorités. Cette grande réduction de la majorité s'explique, car il a suffi qu'une petite partie des mineurs changeât d'opinion pour faire passer les 600,000 voix du syndicat des mineurs, du vote pour Stockholm, ainsi qu'il en était dans la première décision, au vote contre Stockholm. Le succès de la formidable pression exercée sur les ouvriers par le gouvernement avec les nombreux moyens dont il dispose, est donc incomparablement moins grand qu'il ne semble par la différence exagérée par les chiffres. Il se borne à ce qu'un seul syndicat provincial de mineurs, premièrement partisan de Stockholm a voté contre Stockholm. C'est un succès, dont, ni Lloyd George, ni son gouvernement n'ont à être fiers. Avec cette décision, le Parti Ouvrier anglais a fait preuve de nouveau de maturité politique et il a montré qu'il avait conscience de sa force. Il se refuse à recevoir des leçons de patriotisme des classes dirigeantes. Il ne reconnaît pas leur autorité supérieure qui réclame plus de droits que lui pour juger de ce qui convient ou non, aux intérêts du peuple anglais.

L'attitude de Henderson

Cette deuxième conférence ouvrière fut aussi une satisfaction personnelle pour Arthur Henderson. Elle se transforma en une imposante manifestation de confiance pour l'ex-ministre pour qui ce sera toujours un grand honneur d'avoir pu être une victime de son dévouement pour la grande œuvre internationale de Stockholm. On sent qu'il eût été facile à Henderson de dévoiler publiquement toute l'intrigue de Lloyd George. Mais Henderson s'est contenté de répondre avec calme et dignité l'accusation d'avoir trompé la Conférence du 10 août en s'abstenant de donner une information quel-

conque et d'avoir déclaré ce qui maintenant est évident, pour tous que Kerenski est aujourd'hui aussi bien qu'autrefois pour sa participation du Parti Ouvrier anglais à Stockholm. Cette déclaration d'Henderson condamne donc tout le rôle joué par Lloyd George dans cette affaire.

Le nouveau ministre Barnes

L'esprit de la conférence ouvrière ne laissait pas de doute que les membres ouvriers du gouvernement qui se sont déclarés contre Stockholm, ne sont pas appuyés par le Parti Ouvrier. Il leur fut fait un accueil plutôt froid et rien ne caractérise mieux l'humeur de la Conférence que les applaudissements qu'a reçus le mot dur prononcé par le leader des mineurs, Smillie, quand il a dit au sujet de l'attitude de Barnes, qui a accepté immédiatement la place laissée vacante par Henderson, qu'un homme qui prendrait une telle attitude dans la vie ouvrière serait qualifié de sarrasin. Le fait que Barnes reste au gouvernement ainsi que les autres représentants des ouvriers, est en quelque mesure vraiment une anomalie après cette deuxième décision. Que le Parti Ouvrier tolère cette situation, c'est en grande partie le résultat du discours d'Henderson lui-même qui conseilla fortement à la Conférence de ne pas insister sur la démission des ministres ouvriers.

Le programme de la classe ouvrière

Quelle sera l'attitude du gouvernement anglais en face de cette nouvelle décision? Pourra-t-il continuer à refuser des passeports? Sans nul doute, il prendra, comme argument que la décision a été prise par une faible majorité, ce qui prouve que l'opposition à Stockholm devient formidable et croissante même au sein du Parti Ouvrier. Ainsi que nous l'avons démontré plus haut, ceci est certainement une fausse représentation de l'état de choses. Il faut cependant reconnaître que si le gouvernement s'entête à refuser des passeports, alors le Parti Ouvrier doit une fois encore rassembler ses forces afin de pouvoir imposer sa volonté malgré la résistance du gouvernement actuel. La classe ouvrière de l'Angleterre est de loin la plus puissante du monde. Si elle est décidée à suivre une certaine politique ou une certaine action, alors aucun gouvernement et aucune classe dirigeante ne peut s'y opposer avec succès. Cela, personne ne le sait mieux que la bourgeoisie anglaise elle-même. Mais à condition que la volonté de la classe ouvrière soit réelle; il faut même éviter qu'il y ait apparence d'une déci-

sion précipitée ou d'un coup de main. On aura bientôt deux occasions pour donner des éclaircissements à ce sujet. La première à la Conférence Socialiste de l'Entente qui aura lieu vers la fin août à Londres, l'autre au Congrès annuel des syndicats anglais, au début de septembre. Si ces deux conférences et surtout la dernière confirment avec l'énergie suffisante la décision d'aller à Stockholm, alors Lloyd George sera forcé ou de capituler ou de faire place.

La signification de Stockholm

Ce serait une grande erreur que de juger la lutte actuelle au sujet de Stockholm comme devant être exclusivement envisagée au point de vue de la question de la guerre ou de la paix. Il serait aussi moins exact de croire que la signification de l'action de Stockholm s'épuise avec cette question. Stockholm signifie la mobilisation des forces vivantes de la classe ouvrière internationale «pendant» la guerre et «après» la guerre aussi bien que pour la «réalisation» de la paix. Stockholm signifie l'organisation de la lutte des classes sur les bases internationales, dans le but d'influencer les événements dans cette période critique de l'histoire. C'est pourquoi la résistance à Stockholm n'est pas simplement une résistance à une paix proche, elle est vraiment le commencement d'une grande lutte entre la bourgeoisie internationale et le prolétariat international révolutionnaire.

Héros de la liberté

Les journaux de Pétrograd annoncent la mort du camarade Israël Fint.

Tous ceux qui ont, en Russie, mené le combat socialiste et partant anti-tsariste, connaissent le vaillant militant qui vient d'expirer, et cette nouvelle leur arrachera des larmes d'émotion et de douleur.

Le camarade Fint n'était point orateur ni agitateur à la voix persuasive. Mais en Russie, les camarades de sa trempe étaient plus nécessaires encore que les théoriciens au temps du knout tsariste.

Les brochures et gazettes socialistes se publiaient, comme on le sait, clandestinement, dans des locaux abandonnés surveillés par des amis jurés comme l'était le camarade Fint. Il était en outre chargé d'effectuer la distribution de cette littérature illégale.

Comme on imprimait sur papier très fin, une brochure volumineuse ne formait, une fois serrée, qu'une épaisseur à peine remar-

quée. On entourait le corps de l'int de nombreuses couches de feuilles et, drapé d'un pardessus, il s'en allait alertement remettre les ouvrages de propagande à leurs destinataires.

C'était toujours lui qu'on mobilisait dans la contrée de Polotsk pour transporter des objets «dangereux». Il s'en acquittait avec un sang-froid remarquable.

En 1904, on le «pinça». Il fut condamné à 3 ans et 8 mois pour détention d'archives du «Bund». Mais il bénéficia de l'amnistie accordée à tous les détenus politiques, en 1905.

De nouveau, il se jeta dans la mêlée. C'est dans le syndicat des cuirs et peaux qu'il exerça son activité dorénavant.

En 1907, on organise l'évasion de la prison de femmes à Vilebsk, par l'initiative du parti socialiste «Bund». Là aussi, on trouve en tête du mouvement l'infatigable Israël Fint. Plus de 50 femmes purent s'évader des geôles à ce moment.

Ainsi, son activité va en décuplant, il est inlassable, toujours prêt à servir la cause des opprimés, il fait bon marché de sa personne, tant son dévouement est désintéressé, absolu.

Quelques semaines avant la guerre, on l'arrête à Polotsk, il est accusé d'avoir assassiné un policier de l'Okhrana. Mais comme il n'y avait point de témoins, on était forcé de l'acquitter.

C'est alors que, pour la première fois, il sentit ses forces le trahir.

Il tombe malade et, après une maladie qui le tient cloué au grabat neuf mois, il succombe, ne laissant derrière lui que regrets et amis.

D. BLUMENFELD.

Extraits de la Feuille officielle suisse du commerce

Henri-Justin Voirol et Arnold Berberat, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds, ont constitué à la Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale Voirol et Berberat, une société en nom collectif. Achat et vente de machines et outils.

— Albert Hausmann et Eugène-Ulysse Monnier, les deux à La Chaux-de-Fonds, ont constitué à la Chaux-de-Fonds, sous la raison Hausmann et Monnier, succ. de Léon Boillot, une société en nom collectif, et qui reprend le bureau d'architecture de Léon Boillot Bureau d'architecture.

IMPRIMERIE COOPERATIVE, Chaux-de-Fonds
Journée de 8 heures.

eût importé l'expiation! Il aurait retrouvé, bien à lui, l'image vivante de sa Juliette. L'abominable aiguillon fût tombé de sa plaie. Tout le reste n'eût été qu'apaisement, oubli, indifférence... Mais en elle il voyait la fille de l'autre, du séducteur, du rival abhorré:

— Ne m'appellez pas votre père. En face de vous, j'ai pu me croire un instant Claude Ramerie. Ici, vous le savez, je porte un autre nom et je suis un autre homme. Allez-dénoncer-moi. On rétablira mon identité devant la cour d'assises, et ce sera bien votre père, le mari de votre mère morte, qui sera déshonoré, condamné. Jusque-là je suis André Libert. Adieu, Sylviane. Retournez au chevet de Roger Bertelin.

— Donnez-moi, lui dit-elle, la chaîne et la médaille de ma mère.

— Pourquoi faire? demanda-t-il avec un farouche regard. Pour jurer sur cette relique que vous m'avez bien vu placer la bombe hier au soir?

— Non... pour que j'entende mieux la voix de ma mère me dire comme autrefois: «Tu me sais pas tout ce que nous lui devons, à ton père. Aime-le toujours, même s'il te montre quelque rudesse. Ne l'accuse jamais!...»

— Ah!...

Claude s'affaissa dans un gémissement, posa ses coudes sur la table, son front sur ses poings fermés, et pleura.

Sylviane détacha la médaille et la chaîne des doigts qui les tenaient encore et qui les laisserent aller. Elle baisa la relique, les yeux fixés sur l'homme qui pleurait. Elle la glissa dans son corsage. Puis, avec lenteur, du pas dont on marche au supplice, elle se détourna et sortit de la chambre.

XI

La cour d'assises

Lé procès de Marcien Férel prit, dès la période d'instruction, avant même l'ouverture des débats, les allures d'une cause célèbre. Roger Bertelin, chef de l'usine de Sézenac, en voie de rivaliser avec le Creusot, était une personnalité connue du monde entier. Sa réputation de savant ajoutait à sa renommée d'industriel, ses projets philanthropiques, la mise en actions de son entreprise au profit de ses ouvriers, causaient des discussions sans fin dans les revues spéciales.

Même ces questions techniques, à cause de leur intérêt général, débordaient dans la

presse quotidienne, enthousiasmaient ou indignaient les apôtres des différents systèmes socialistes. Peu de noms avaient été récemment mis en lumière autant que celui de cet homme. Il personnifiait des aspirations, des espérances qui sont parmi les plus dominatrices de notre époque. On entrevoyait une nouvelle ébauche de cette société idéale, que notre génie latin veut toujours fonder de toutes pièces, par une création de l'esprit, sans tenir compte des faiblesses, des vices inhérents à ceux qui la composeraient. Le bonheur, établi, théoriquement, rendrait, croit-on, l'homme parfait. Tandis que c'est par un perfectionnement individuel que l'homme, au contraire, peut se rapprocher du bonheur. N'importe! Ces belles chimères semblaient devoir un jour surgir en réalité hors du laboratoire de ce penseur qu'on nommait Roger Bertelin. Et voici qu'il était frappé dans sa personne, dans ses plus chères espérances... Et par quelle main?... Celle de son disciple, de son confident, presque de son fils d'adoption!

Plus la chose était monstrueuse, plus elle s'imposait par une tragique séduction à l'imagination publique. Une légende se formait. Et quelle légende!... Si superbe dans son horreur qu'on eût trop perdu d'émotion dramatique en renonçant à y croire. Le criminel correspondait bien à un type convenu de perversion toute moderne. C'était le déclassé, le raté, pétri d'intelligence, dévoré d'ambition, élevé au-dessus de sa caste par une initiation dangereuse à une science déséchante. C'était le frère naturel peut-être — car les journaux n'avaient pas négligé des allusions plus ou moins claires à ce mystère piquant — exaspéré d'envie contre l'héritier légitime. C'était celui qui recevait un morceau de pain quand il eût trouvé juste de partager un royaume. Qu'avait-il voulu en posant sa bombe? Satisfaire une jalousie infernale ou une infernale cupidité? Les deux peut-être. En tant que Bertelin, en détruisant son œuvre, il restait le maître de ses secrets. De lui dépendait ensuite l'accomplissement de la découverte. Il en possédait toutes les données. A son tour il dompterait la fortune, il conquerrait la gloire.

(A suivre.)

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Maux de Tête
REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 pilules) 1.50. Ch. Bonaccio, pharmacien
Toutes Pharmacies, Bazar de la "KEFOL"

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

Lointaine Revanche

PAR DANIEL LESUEUR

DEUXIEME PARTIE La Fleur de joie

(Suite)

— A présent, me reconnais-tu, Sylviane? La jeune fille n'eut plus un doute. Les éléments de conviction existaient en elle, à son insu, même avant les reminiscences qui s'évoquaient là, qui en réveillaient d'autres au fond de son être en une longue chaîne frémillante. Qui donc aurait connu de tels détails, les aurait rappelés d'une telle voix, sinon celui qui avait tant aimé sa mère? Voilà donc le secret de la singulière impression éprouvée plus d'une fois en présence de cet homme, sous le choc de son regard, à certaines inflexions de son accent. Cet homme était son père.

Elle le considérait, dans un trouble inouï. Et, de seconde en seconde, la ressemblance s'affirmait plus saisissante, avec l'image à demi-effacée que la jeune fille portait en elle.

Son premier mot fut celui-ci, accompagné d'un faible geste:

— Mais cette cicatrice?...
— Ah! fit-il avec un ricanement amer. C'est toute ta bienvenue?... C'est tout ce que tu trouves à me dire?...

Il retira la main dont il touchait l'épaule. Puis d'un ton rude:

— Tu es dans le camp de ceux qui me l'ont faite, cette cicatrice. Peut-être souhaiterais-tu comme eux que la blessure dont elle est la trace m'eût laissé pour de bon sur le carreau.

— Ne parlez pas ainsi... Mais expliquez-moi... Je vous retrouve dans des circonstances tellement épouvantables, sous un nom qui n'est pas le votre... Et... chargé d'un crime...

— Un crime!... Le voilà, le crime... s'écria-t-elle, en portant tragiquement la main à sa cicatrice, qui s'enflammait plus sanglante dans sa face plus pâle. Et le voilà encore le crime... ajouta-t-elle, en arrachant à sa fille la chaîne et la médaille, qu'il éleva comme pour attester le ciel... J'ai pris ceci au cou de ta mère assassinée...
— Assassinée!...

— Oui... Morte par suite de la catastrophe que tu sais... l'incendie de la «Coquette-Lucie»... Et cet incendie était volontaire.

— Que dites-vous?...

— Te rappelles-tu Muriac, cet infâme instrument de Paul Vauthier?... C'est lui qui avait mis le feu. Je l'avais vu. Je lui ai fait avouer son forfait par écrit... Et dans ma fureur, quand ta mère fut morte entre mes bras après d'horribles souffrances, je me jetai sur le misérable... Je l'écrasai comme un reptile.

— Ah!...

Cet aveu éclairait pour Sylviane tout le passé. Comment douter d'une vérité qui s'ajustait si parfaitement à ses souvenirs, qui projetait une telle lueur sur leurs côtés obscurs? Le drame s'évoqua. Elle revit la silhouette sauvage de l'étrangleur, mais aussi le prosternement désespéré du malheureux devant la douce morte. Et elle crut sentir les bras paternels qui la berçaient elle-même dans la lente agonie, sur le canot. Elle crut le voir quand il refusait de manger pour lui garder, à elle, le dernier débris de leurs pauvres aliments.

Elle soupira, le cœur tordu de pitié;

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES

Première vente

Les immeubles rue de l'Industrie 26 et 28, articles 165 et 164 du cadastre, bâtiments et dépendances de 813 mètres carrés, appartenant à Madame Marie-Anne Matthey-Junod née Blanc seront vendus aux enchères publiques, le mardi 4 septembre 1917, à 2 heures du soir, dans la Salle d'Audiences des Prud'hommes, Hôtel Judiciaire, ici.

Assurance des bâtiments Fr. 58.300 fr. 30.800. — Estimation cadastrale fr. 54.000 fr. 27.000. — Revenus fr. 3.046 fr. 1.458. — Estimation des experts fr. 24.000 fr. 12.000.

Pour les servitudes et les conditions de vente, s'adresser à l'office sous-signé et pour visiter les immeubles à M. A. Quartier, notaire, Fritz-Courvoisier 9, en Ville.

La Chaux-de-Fonds, le 25 août 1917.

Office des Poursuites:
Le préposé,
A. CHOPARD

P30024C 7013

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES

Seconde vente

Les immeubles Au Foulet, (articles 4825, 4826, 5095, 5225, 5227, du cadastre), places à bâtir, d'une superficie totale de 23645 m², appartenant à Jacques Wolff, seront vendus aux enchères publiques en seconde vente, le mardi 4 septembre 1917, à 2 heures du soir, dans la Salle d'Audiences des Prud'hommes, Hôtel Judiciaire, ici.

(Estimation cadastrale: fr. 31,620).

Pour les servitudes ou les conditions de vente, s'adresser à l'office sous-signé et pour visiter les immeubles à M. Jules Beljean, notaire, Léopold-Robert 13 bis, en Ville.

La Chaux-de-Fonds, le 22 août 1917.

Office des poursuites:
Le préposé,
A. CHOPARD.

P.30022 C 6483

Enchères publiques d'un immeuble

Seconde vente

L'immeuble rue des Vieux-Patriotes 141, (Article 4973 du cadastre), bâtiment, dépendances de 675 m², appartenant à Léon-Emile Cucuel, sera vendu aux enchères publiques en seconde vente, le Mardi 4 Septembre 1917, à 2 heures du soir, dans la Salle d'Audiences des Prud'hommes, Hôtel Judiciaire, ici.

(Assurance: Fr. 20,400.— estimation cadastrale: Fr. 22,000.— rapport: Fr. 1,150.—)

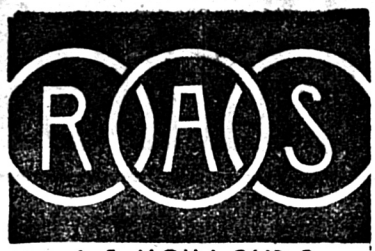
Pour les servitudes ou les conditions de vente, s'adresser à l'Office sous-signé et pour visiter l'immeuble, à M. Ch.-E. Gallandre, notaire, Parc 13, en Ville.

La Chaux-de-Fonds, le 22 août 1917.

Office des poursuites:
Le préposé,
A. CHOPARD.

P.30021 C 6452

Photographie H. MEHLHORN Photographie
5, Rue Daniel-JeanRichard, 5
MAISON FONDÉE EN 1899 Téléphone 9.46
PHOTOGRAPHIES en tous genres — Travail soigné



LA MEILLEURE
CRÈME pour CHAUSSURES
de A. SUTTER
OBERHOFEN THURGOVIE
PRODUIT SUISSE

Mme V^{me} A. GRANIER-BARBIER
Rue du Puits 15
Rubans, Broderie, Peignes, Camisoles, Calcçons, Bas, Chaussures en tous genres 3588

Attention

Pour changement de domicile

Grande Vente de Meubles de Cuisine, soit:

Tables — Chaises tabourets — Layettes — Plateaux
— Petits bancs — Caisses à balayures. 6481

Fabrique Suisse

Fabrique Suisse

E. BAUMANN, Daniel-JeanRichard 29

Fabrique AURÉOLE
sortirait à domicile des
Décottages 13 lig.

à ouvrier sérieux. 7012

Achevages d'Echappements

On prendrait comme apprenti jeune homme au-dessus de 16 ans. A défaut un assujéti. — S'adresser Paix 63, 3^{me} étage. 6454

Tapiserie-Décoration
M.-A. FEHR, rue du Puits 9

Divans, Stores extérieurs et intérieurs, Literie, Rideaux. 1899

Quelques

jeunes filles

bien recommandées, de préférence ayant déjà fait des réglages, sertissages et pierres, trouveraient bonnes places stables. — S'adresser rue des Sorbiers 15. 6462

Lanterniers - Décoteurs

Acheveurs d'échappements

seraient engagés de suite pour grandes pièces ancre de qualité conrante. S'adresser: Côte 14, au rez-de-chaussée. 6479

Ménagère d'environ 45 ans, veuve sans enfant ou demiselle de toute confiance, sachant mettre la main à tout, est demandée à Saint-Imier, pour faire ménage de 3 personnes travaillant en fabrique. — S'adresser au Bureau de La Sentinelle, sous chiffres 6457.

Commissionnaire. Jeune fille est demandée entre les heures d'école. — S'adresser J.-Arnold Calame, Paix 3bis. 6490

Racine pulmonaire et raifort sauvage sont à vendre. — S'adresser rue de la Serre 38, 2^{me} étage. 6400

Livres. On achète romans populaires tous genres. — Faire offres au magasin Kropff, rue du Parc 66. 4573

La paix sera conclue dans

tous les ménages quand on comprendra la grande importance de l'hygiène intime. — Demandez à l'INSTITUT HYGIÉ, à Genève, son livre illustré qui est envoyé gratuitement. (joindre un t. à 10 cts pour le recevoir sous pli fermé, discret.)

IMPRIMERIE COOPERATIVE

On peut gagner
Fr. 500,000
Fr. 200,000
Fr. 100,000

avec CINQ francs aux futurs tirages en achetant soit un lot Panama, soit une 3^e Ville de Paris 1912, soit une 3^e Crédit Foncier de France 1912. Envoyez de suite les premiers cinq francs en demandant les prospectus gratuits et franco par la Banque Steiner & Co. Lausanne

MAISON F. LEUZINGER

Succ. F. WILHELM

Rue Neuve, 1 - LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Neuve, 3

La Nouveauté pour ROBES

La maison la mieux assortie en Tissus

TROUSSEAUX

Représentant pour SAINT-IMIER:

Monsieur Paul DURAND.

6437

210

— Comme vous avez dû souffrir!... Et quelle haine contre nos bourreaux! Car vous l'aimiez d'un amour infini, ma pauvre adorable maman!

— Si je l'aimais!...

Claude cacha son visage dans ses mains. — Mon Dieu!... mon Dieu!... gémit Sylviane, ne sachant plus, parmi tant de terreurs et de douleurs, quelle place de son âme crevait sous le flot de larmes dont elle fut brusquement suffoquée.

— Mais, reprit-elle, quand un peu de sang-froid lui revint, pourquoi ne pas dénoncer ce crime abominable, cet incendie de notre navire?

— On m'a volé les preuves... On m'a fait tomber dans un guet-apens... Et on m'a laissé pour mort. Il y avait de quoi s'y tromper, ajouta-t-il en soulignant du doigt sa terrible cicatrice.

— Mais qui donc?... haleta Sylviane.

— Paul Vauthier, le père de votre madame Lucie... ou ses assassins à gages.

— Votre vengeance de cette nuit... Alors? c'est pour cela?...

— Et pour beaucoup d'autres raisons, trop longues à dire.

L'âpre sourire reparut, puis s'effaça.

— Mais demanda encore la jeune fille, pourquoi vous en prendre à M. Bertelin? A peine eut-elle posé cette question qu'elle recula presque devant l'éclair sauvage dont l'enflammèrent les yeux de Claude. Mais il répondit seulement:

— Ça, c'est mon secret.

— Vous a-t-il donc fait quelque mal, lui aussi?...

— Du mal!... Tout le mal dont on puisse meurtrir un homme. Aucune de mes longues tortures qui n'ait sa source dans le mal qu'il m'a fait.

Un silence suivit cette réponse. Le père et la fille se regardaient.

Quel tête-à-tête, dans cette modeste chambre d'ouvrier, où se déroulait une tragédie sans nom! Par les petits rideaux de guipure commune, un tranquille rayon apportait la splendeur de l'après-midi. On entendait soudainement les rumeurs de la salle où les clients continuaient à boire, tout en commentant le crime dont le secret palpitait ici, effroyablement, au-dessus d'eux. Des voix, des piétinements montaient de la rue, tous les battements de fièvre de ce grand corps blessé à la cime, ce Sézenac qui, jusqu'en ses moindres cellules vivantes, ressentait le coup porté au chef.

Alors, dans le recueillement de cette chambre, qu'enveloppait l'anxieuse atmos-

phère du dehors, Claude parla. Il montra la brûlante misère de son âme. Il débrida toutes ses plaies, sauf la plus profonde, la plus cachée. Car, devant l'enfant, il s'interdisait toute atteinte à la mémoire de la mère. Mais n'y avait-il pas, — même hors de ses griefs jaloux, — assez de sang et de fiel dans la poitrine pantelante? Il raconta son existence vagabonde et désespérée, dans le regret éternel de la pauvre morte, dans la hantise de ce doux spectre. Oh! les lentes, les longues, les éternelles heures du canot, quand il la disputait au froid, à l'épuisement, à la faim!... Comment oublier de pareilles tortures? Comment ne pas s'affoler de vengeance, quand on les doit à l'infamie des hommes.

Et il dit aussi le soir abominable sur la route de la Corniche, la lâche agression, le supplice moral et physique, la chair déchirée, les os qui craquent, l'âme exaspérée d'impuissance, et le souffle qui s'arrête, la nuit éternelle qui s'abat... Malgré tout, une miséricorde vivait dans son cœur. Si, la veille, il avait apporté la bombe, il ne savait pas trouver Roger dans son laboratoire. Il voulait seulement le frapper dans son ambition, entraver son œuvre, arrêter cette découverte néfaste qui menaçait, affirmait-il, le gagne-pain des travailleurs.

— Et, pourtant, je l'exècre bien, celui-là. Car, sans lui, je n'aurais connu ni l'enfer moral, ni le retour dans le navire maudit.

Claude suspendit son monologue plein d'imprécations et de gémissements. Devant lui, Sylviane, glacée d'effroi et de pitié, n'avait même plus de larmes.

Brusquement, il reprit:

— Voilà ce que j'ai enduré, ce que j'ai souffert... Et ce n'est pas tout!... Maintenant, je te le demande... Au nom de ta mère... Réponds-moi, Sylviane... me dénonceras-tu? C'était la question attendue. Elle se posait formidable.

— Je ne te dirai pas que je suis ton père, ajouta, Claude. C'est un pauvre titre à la reconnaissance d'un être que de l'avoir mis au monde.

Il avait ce scrupule. Il ne voulait pas faire appel à un sentiment auquel il ne se croyait pas droit. Puis, la jeune fille se doutait peut-être... Un mot de Roger Bertelin avait pu l'éclairer. N'allait-elle pas renier la paternité légale, pour échapper à l'effrayant devoir?...

Sylviane répondit:

— Non, mon père. Ne croyez pas que je veuille le nier ou l'oublier.

211

— Je t'ai sauvé deux fois la vie, pour suivit-il. Dans le canot où j'étais pour toi la nourriture de ma bouche affamée, et ici même, sous le pont roulant de l'usine. Je ne t'ai jamais abandonnée volontairement. Si, un jour, je ne suis pas revenu à l'hôtel des «Grandes Indes», c'est que j'étais étendu, les membres brisés, la face ouverte, dans la poussière d'une route...

Elle frissonna.

— Quand je t'ai revue, quand je t'ai reconnue, Sylviane, je ne me suis pas révolté à toi, parce que j'avais besoin du mystère, et aussi parce que je n'avais que ma misère et mon désespoir à t'offrir en échange du bonheur dont tu jouissais...

Soulevé de compassion, Sylviane étendit une main, la porta sur celle de cet homme, de cet infortuné, de ce criminel... Il ne prit pas cette main, ne la pressa pas. Elle la retira.

— Sylviane, demanda-t-il encore, me dénonceras-tu?

— La pauvre enfant fit un geste de prière: — Et vous?... dit-elle. Ne vous dénoncerez-vous pas?... Laissez-vous l'innocent à votre place?...

— Il y a bientôt vingt ans, dit Claude, que j'expie les crimes des autres.

— Marcien se taira. Il se sacrifia pour sauver mon honneur. Cela ne vous touchera-t-il pas?

— J'ai payé plus cher que lui un honneur de femme. Moi aussi, je me suis tu... Je me tais encore... ma fille.

Elle frémit, étreinte jusqu'aux moelles par ce qu'il mit de poignant dans cette réponse. Que voulait-il dire? Parle-t-il de ma mère? songea-t-elle. Et des scrupules confus, une anxiété obscure se mêlèrent au désarroi éperdu de sa conscience.

— Marcien risque infiniment plus que vous, reprit-elle. Disciple chéri de son maître, honoré de la confiance, de l'amitié de M. Bertelin, il sera traité presque en paricide. Tandis qu'à vous on tiendrait compte de vos horribles souffrances, de vos justes rancunes...

— Ah! tu les trouves justes, mes rancunes! Et ne réfléchis-tu pas qu'elles condamnent tes protecteurs? Si je les invoque devant la justice, je déshonorerai la famille dont tu acceptes les bienfaits. Comment concilies-tu ta reconnaissance avec la prière que tu m'adresses?

— Hélas! la fille de Paul Vauthier a perdu la raison. Elle continuerait d'ignorer l'infamie de son père. Quant à M. Bertelin, personne ne l'en rendrait complice.

— Qu'en sais-tu? Il a épousé la fille de l'incendiaire. Il a touché la prime d'assurance... Un million et demi!...

Le chiffre traîna, sinistre, entre les dents serrées. Et ce fut une explosion soudaine. Le calme de Claude céda. Il frappa du poing sur la table. Son visage prit une expression atroce.

— Ne me parle pas de Roger Bertelin! Tu ne sais pas ce que tu fais, malheureuse, en invoquant ce nom! Ah! il croira, son élève coupable... Il pensera recueillir en fruits de trahison ce qu'il a semé de tendresse. Eh bien! tant mieux!... C'est le plus affreux des supplices! Il ne le connaîtra jamais dans toute l'horreur où il me l'a fait subir. Le Destin a bien dirigé ma vengeance. Moi, je ne l'avais pas combinée si parfaite. Et l'amourette d'une petite fille voudrait me l'enlever!... Allons donc!...

Sylviane, sanglotante se précipita à ses genoux. Elle ne parlait plus, ne sachant à quel sentiment faire appel dans cette âme ravagée de haine. D'ailleurs, elle ne distinguait plus ce qu'elle souhaitait, parmi le bouleversement de sa pensée en détoute.

Demanderait-elle, avec la condamnation de son propre père, le déshonneur des Bertelin, pour sauver d'un baigne son fiancé?... Elle présentait, chez le justicier plein d'orgueil qu'elle suppliait de s'accuser lui-même, des réserves sombres de ressentiments et de souvenirs. Que savait-il, que pouvait-il contre Roger? Pourquoi ses réticences dès que celui-ci était en cause?... son indignation frénétique dès qu'il entendait ce nom? Si elle le poussait à bout en le menaçant d'une dénonciation, ne déchaînerait-elle pas des malheurs plus irréparables sur ce maître excellent, le meilleur et le plus bienfaisant des êtres.

Et c'était, devant elle, avec ce visage de fatalité, de crime, de mystère, d'indicible souffrance, c'était — ce bourreau et aussi ce martyr — le père dont elle baisait les joues quand elle était petite, celui dont sa douce maman disait: «Il n'est pas dur ni sévère... Il est seulement triste, vois-tu... Et nous devons beaucoup l'aimer... Quelle agonie!... Le cœur de Sylviane éclata. Un cri lui partit des lèvres:

— Père!...

Claude tressaillit, touché aux entrailles: «Ah! si je pouvais te croire, ma fille... pensa-t-il. Si tu étais mon enfant et l'enfant de ma Juliette...»

Oui, alors, il lui aurait ouvert les bras et pour un baiser d'elle, il fût allé prendre la place de celui qu'elle aimait. Que lui